

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3412 - MARDI 22 JANVIER 2019

GOVERNANCE PUBLIQUE

Félix Tshisekedi face à ses promesses de campagne

Dans un récent message de félicitations adressé au nouveau président de la République démocratique du Congo, la Fondation Bill-Clinton pour la paix a dit profiter de cette occasion pour lui rappeler ses promesses de campagne ainsi que son projet de société. L'ONG internationale attend du nouveau chef de l'Etat, notamment la libération de tous les prisonniers d'opinion, la fermeture des cachots clandestins à travers tout le pays et une loi d'amnistie en faveur de certains détenus. A cela s'ajoutent l'établissement d'un Etat de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la justice pour tous.

Page 2



Felix-Tshisekedi

SÉCURITÉ

Rixe entre policiers et partisans de Fayulu au siège provincial du MLC



Martin Fayulu

La matinée politique annoncée par Martin Fayulu, hier au siège provincial du Mouvement de libération du Congo situé sur l'avenue de l'Enseignement, dans la commune de Kasa-Vubu, a été perturbée à la suite du déploiement sur les lieux, dans la matinée, des forces de l'ordre.

Le candidat de Lamuka à la présidentielle a dénoncé la brutalité des policiers contre les manifestants qui l'attendaient de longues heures pour ce meeting qui, pour lui, était une occasion de réitérer son appel à ne pas reconnaître la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle et à appeler à des manifestations pour réclamer « la vérité des urnes ».

Page 3

VICTOIRE ÉLECTORALE DE FÉLIX TSHISEKEDI

La Sadc invite à l'acceptation de l'arrêt de la Cour constitutionnelle



Les chefs d'Etat de la Sadc invitent à la préservation de la paix en RDC

L'organisation sous-régionale, dans un communiqué publié le 20 janvier, a félicité le nouveau président élu qu'elle exhorte à préserver l'élan de paix et de stabilité dans lequel s'est engagée la RDC. La Sadc appelle tous les Congolais à accepter les résultats, à consolider la démocratie et à maintenir un environnement pacifique et stable après les élections historiques.

Tout en espérant « un transfert pacifique du pouvoir au président élu », la Sadc demande, par ailleurs, à toutes les parties prenantes de « soutenir le président élu et son gouvernement dans le maintien de l'unité, de la paix et de la stabilité » afin de « réaliser le développement socio-économique en RDC ».

Page 2

CONTENTIEUX ÉLECTORALE À LA PRÉSIDENTIELLE

L'UA placée devant le fait accompli



Moussa Faki Mahamat et Paul Kagame

La Commission de l'organisation continentale a pris note, dans un communiqué, de la proclamation par la Cour constitutionnelle de la RDC des résultats définitifs des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales du 30 décembre 2018 et, par conséquent, reporté la visite de sa délégation de haut

niveau prévue hier à Kinshasa. Avec une marge de manœuvre très réduite, l'objet du voyage étant, par ailleurs, vidé, l'Union africaine (UA) n'avait d'autre alternative que d'annuler sa mission à Kinshasa que devait conduire le président en exercice, le Rwandais Paul Kagame.

Page 3

ÉDITORIAL

Alerte rouge !

Même si cela ne se voit pas encore de façon claire la communauté humaine, qui a imposé son pouvoir sur les autres espèces animales au fil des centaines de millénaires précédents, commence à prendre réellement conscience des risques vitaux que lui font courir l'exploitation abusive de la nature, la dégradation continue de l'environnement, la hausse des températures, la fonte des glaces dans les régions polaires, la montée des océans qui en résulte, bref l'incapacité de l'homme à contrôler ses propres activités.

Cette prise de conscience est d'autant plus forte que le siècle en cours verra s'accroître d'un tiers la population mondiale si l'on en croit les derniers chiffres publiés par les démographes et que, par conséquent, la dérive climatique à laquelle nous assistons depuis le début du présent siècle s'accroîtra fortement si rien n'est fait sérieusement pour la combattre. D'où l'idée selon laquelle il convient de tirer la sonnette d'alarme sur une crise inévitable que certains dirigeants comme Donald Trump nient farouchement, mais dont les peuples – à commencer par le peuple américain lui-même – subissent désormais très directement les effets.

Dans un pareil contexte et même si cela paraît fou alors que plusieurs Etats de l'Afrique centrale se trouvent confrontés à de sérieux problèmes intérieurs, la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancée à Oyo il y a près de deux ans, peut et doit devenir une priorité. Pour cette partie du monde, bien sûr, mais aussi pour l'ensemble de la planète car c'est sa mise en œuvre concrète qui sauvera les immenses forêts qu'elle contient, le gigantesque bassin fluvial qui l'innervent, les vastes tourbières où se recycle une bonne partie de l'air que nous respirons.

Rien n'est plus important, selon nous, que de faire valoir maintenant, à l'échelle planétaire, le rôle essentiel que peut et doit jouer le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo dans la protection de la nature dont dépend à bref délai la survie de l'humanité. Apportant une réponse aussi sensée que raisonnable à l'alerte rouge que lancent sur les cinq continents les institutions spécialisées il a, en effet, toutes les chances de s'imposer dans les mois et les années à venir comme l'un des acteurs incontournables de la lutte contre le dérèglement climatique. Mettons donc toute notre énergie à le faire savoir vite, très vite !

Les Dépêches de Brazzaville

Le Courrier de Kinshasa

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Félix-Antoine Tshisekedi appelé à se démarquer de son prédécesseur

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) attend du nouveau chef de l'Etat congolais la libération de tous les prisonniers d'opinion, la fermeture des cachots clandestins à travers tout le territoire national et une loi d'amnistie en faveur de certains détenus.

Dans un récent message de félicitation adressé au nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), la FBCP a dit profiter de cette occasion pour rappeler à Félix-Antoine Tshilombo Tshisekedi ses promesses de campagne ainsi que son projet de société. Parmi les éléments relevés par cette ONG de défense des droits de l'homme basée en RDC, il y a notamment l'établissement d'un Etat de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la justice pour tous, la fermeture de tous les cachots clandestins (ANR, Démiap, Camp Tshatshi, camp lieutenant-colonel Kokolo, CNS,

etc.).

Sur le dernier point relevé, la FBCP a rappelé au nouveau président élu qu'à l'heure actuelle, plusieurs personnes étaient détenues dans ces cachots clandestins. A l'en croire, la majorité des détenus dans ces endroits non prévus par la loi en vigueur en RDC est constituée des membres des partis politiques de « l'opposition ».

Le souhait d'une loi d'amnistie

La FBCP exhorte, sur ces aspects, le nouveau chef de l'Etat à prendre une loi d'amnistie générale en faveur des prisonniers d'opinion et certains qui ont été accusés de participer à des mouvements insurrectionnels. Au nombre des dossiers cités par l'ONG, ceux des présumés assassins de feu président Laurent-Désiré Kabila, des présumés membres des milices Kwamina Nsapu et Bundudia Kongo, des présumés mercenaires de l'ex-gouverneur Moïse Katumbi Chapwe, le dossier des adaptes du pasteur Mukungubi-

la, les amnistiés de l'année 2014, les sept militaires congolais de l'ONU en provenance de la Centrafrique, etc. « Comme vous le savez, certains parmi eux ont été amnistiés mais ils n'ont jamais bénéficié de cette libération », a souligné la FBCP.

Dans ce plaidoyer, cette ONG a également sollicité du nouveau chef de l'Etat son intervention pour le rétablissement du signal de la Radio France internationale et de la CCTV.

Rappelons que plusieurs demandes ont été faites au président sortant par la FBCP et d'autres ONG nationales et internationales de défense des droits de l'homme pour la libération des prisonniers d'opinion et la fermeture des cachots clandestins. Au lieu d'une réponse positive à ces demandes, ces cachots se sont plutôt multipliés davantage, se remplissant des détenus sans les présenter devant leurs juges naturels.

Lucien Dianzenza

VICTOIRE DE FÉLIX TSHISEKEDI

La Sadc demande l'acceptation de l'arrêt de la Cour constitutionnelle

Parmi les premières réactions positives enregistrées après l'arrêt de la Cour constitutionnelle confirmant, le 19 janvier, le leader de l'Union pour la démocratie et le progrès social président élu de la République démocratique du Congo (RDC) avec 38,57 voix, il y a celle de l'organisation sous-régionale.

La Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), dans un communiqué publié le 20 janvier, a félicité le nouveau président élu qu'elle invite à préserver l'élan de paix et de stabilité dans lequel s'est engagée la RDC. « Au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe et en ma qualité de président, nous félicitons le président élu de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, à la suite des élections nationales qui ont eu lieu le 30 décembre 2018 et l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 19 janvier 2019 », peut-on lire dans ce texte signé par Hage G. Geingob, président de la Namibie et président en exercice de la Sadc.

L'organisation sous-régionale, via son président, appelle tous les Congolais à accepter les résultats, à consolider la démocratie et à maintenir un environnement pacifique et stable

après les élections historiques. Au passage, l'organisation n'a pas manqué de féliciter les Congolais, les dirigeants politiques et toutes les parties prenantes du pays pour avoir conduit les élections de manière pacifique, en dépit des problèmes de sécurité et de logistique. Tout en espérant « un transfert pacifique du pouvoir au président élu », la Sadc invite, par ailleurs, toutes les parties prenantes « à soutenir le président élu et son gouvernement dans le maintien de l'unité, de la paix et de la stabilité et réaliser le développement socio-économique en RDC ». L'organisation réitère également la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC et s'est engagée « à soutenir le gouvernement de la RDC conformément au traité sur la Sadc et au protocole de la Sadc sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité ».

De son côté, Cyril Ramaphosa, le président sud-africain, qui a aussi félicité Félix Tshisekedi Tshilombo après la confirmation de sa victoire électorale, a demandé au peuple congolais ainsi qu'à toutes les parties prenantes d'« accepter les résultats de la Cour et d'aller de l'avant pour consolider la démocratie et préserver la paix, la stabilité et la sécurité du pays ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSEQUENCE DE L'ARRÊT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La mission de l'Union africaine à Kinshasa reportée sine die

La Commission de l'organisation continentale a, dans un communiqué, pris note de la proclamation par la haute juridiction de la République démocratique du Congo (RDC) des résultats définitifs des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales du 30 décembre 2018 et, par conséquent, a reporté la visite de sa délégation de haut niveau prévue dans la capitale congolaise, le 21 janvier.

La délégation de l'Union africaine (UA) que devrait conduire le président en exercice et chef de l'État rwandais, Paul Kagame, accompagné du président de la Commission de l'UA, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, a renoncé en dernière minute à sa venue en RDC. Sûrement que l'annonce, la veille, des résultats définitifs de la présidentielle par la Cour constitutionnelle, proclamant Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle du 30 décembre, a dissuadé Paul Kagame et compagnie à ne plus effectuer le déplacement de Kinshasa. Eux qui, jeudi dernier, de concert avec quelques chefs d'Etat et de gouvernement avaient appelé, à l'occasion d'une réunion consultative à Addis-Abeba, à la surséance des résultats définitifs et exprimé des « doutes sérieux » sur les résultats provisoires. Ils ont donc été dès lors pris de court.

Avec une marge de manœuvre très réduite, l'objet du voyage étant vidé, la délégation de l'UA n'avait d'autre alternative que de renvoyer sine die sa venue à Kinshasa. Et comme pour sauver les meubles, l'UA s'est contentée de prendre note au travers d'un communiqué aux accents d'une volte-face qui ne dit pas son nom : « La Commission de l'Union africaine prend note de la proclamation par la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo des résultats définitifs des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales du 30 décembre 2018 (...) Il convient de noter que la visite de la délégation de

haut niveau qui devait se rendre à Kinshasa le 21 janvier 2019 a été reportée », peut-on lire.

Un camouflet pour l'UA

Pour maints analystes, l'annulation de la visite de la délégation de l'UA à Kinshasa était prévisible. Le fait que la Cour constitutionnelle a rendu son arrêt de manière précipitée, juste la veille, n'est pas innocent, selon eux. C'est un message très clair de la part du gouvernement congolais qui a toujours prôné la non-ingérence extérieure dans ses affaires intérieures, se convaincant-t-on. Il a tenu à le faire savoir à l'UA dont la délégation risquait de ne trouver aucun interlocuteur officiel sur place. A en croire certaines indiscretions, l'UA comptait laisser à Joseph Kabila le choix entre un recomptage des voix et une nouvelle élection à laquelle pouvaient participer Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, des propositions que l'intéressé n'allait certainement pas accepter.

Un camouflet donc pour Paul Kagame qui, par cette mission, voulait projeter une autre image de sa personne au plan international, en défendant des « principes démocratiques », à quelques semaines de la fin de son mandat à la tête de l'Union africaine. Cependant, pour le rôle néfaste joué par son pays à l'est de la RDC, un pays qu'il continue de tenir d'une main de fer après sa réélection en 2017 avec 98% des suffrages obtenus après modification de la Constitution, Paul Kagame n'était sans doute pas le meilleur arbitre qu'attendaient les Congolais.

Au-delà du cas Kagame, l'absence de consensus autour du dossier RDC sur fond des tiraillements entre les pro et les anti Kabila, était aussi l'une des raisons ayant milité en faveur de l'annulation de cette visite, l'UA s'étant refusée d'afficher ainsi ses divergences à ce sujet sur la place de Kinshasa.

Alain Diasso

ALTERNANCE AU SOMMET DE L'ETAT

Félix Tshisekedi pourrait être installé dans ses fonctions le 24 janvier

Initialement prévue pour le 22 janvier, l'investiture du nouveau chef de l'Etat aura finalement lieu, sauf imprévu, le jeudi prochain, à en croire son entourage qui évoque des raisons d'ordre logistiques liées à l'événement.



Félix Tshisekedi

Une nouvelle page de l'histoire politique de la République démocratique du Congo s'ouvre avec l'avènement de Félix Tshisekedi à la tête du pays. Une nouvelle page qu'il est censé écrire, lui et son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont la lutte engagée depuis trente-huit ans sur fond d'énormes sacrifices est aujourd'hui récompensée par ce sacre à la magistrature suprême du pays. De quoi rendre une fière chandelle aux pionniers de l'UDPS qui ont tenu la dragée haute face à la dictature moubutienne pour faire entrer le pays dans l'ère de la démocratie, en fendant le piédestal sur lequel était assis le puissant MPR-Parti Etat de triste mémoire. Autant dire que le sacre de Félix Tshisekedi va modifier sensiblement la cartographie politique du pays dans le sens soit d'une cohabitation, la majorité parlementaire étant d'obédience Front commun pour le Congo, soit d'une large coalition impliquant forcément une ges-

tion commune du pays dans le cadre d'un grand regroupement politique à mettre en œuvre. Pour l'heure, les tractations vont bon train afin de trouver la formule idoine susceptible de permettre une gestion responsable du pays.

Ainsi donc, Félix Tshisekedi, cinquième président du Congo indépendant après Joseph Kasa-Vubu, Joseph Désiré Mobutu, Laurent Désiré Kabila et Joseph Kabila, devrait prendre ses fonctions le 24 janvier. La cérémonie qui a été prévue pour le 22 janvier a été repoussée pour des raisons essentiellement logistiques, renseignent quelques indiscretions recueillies auprès de l'entourage du nouveau président de la République. « Les invitations sont en train d'être confectionnées. Elles doivent être envoyées aujourd'hui (le 21 janvier, Ndlr) aux chancelleries et à certains chefs d'Etat », a-t-on appris d'une source protocolaire.

A.D.

MANIFESTATION PUBLIQUE

La police empêche un meeting improvisé de Martin Fayulu à Kinshasa

La matinée politique annoncée par le candidat malheureux à la présidentielle, le 21 janvier; au siège provincial du Mouvement de libération du Congo (MLC), sur l'avenue de l'Enseignement, dans la commune de Kasa-Vubu, n'a pas eu lieu à la suite du déploiement, sur les lieux, des forces de l'ordre.

Quelques heures après le verdict de la Cour constitutionnelle confirmant la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle, son principal challenger, Martin Fayulu, est monté au créneau pour contester l'arrêt de cette haute juridiction, se considérant comme le seul président légitimement élu. Il s'agit ni plus ni moins que d'une autoproclamation et les mots étaient bien à leur place pour faire comprendre aux Congolais que leur victoire avait été volée. Dans la foulée, celui qui s'est forgé la stature d'oppo-



Des policiers lors d'une intervention Kinshasa, (DR)

sant direct à Félix Tshisekedi a demandé à la communauté internationale de ne pas reconnaître le nouveau pouvoir et à la population de se mobiliser pour retrouver sa « victoire volée ». Comme si cela ne suffisait pas, le candidat de Lamuka à la présidentielle a projeté une ren-

contre avec ses militants, le 21 janvier, au siège de l'Interfédéral du MLC sur l'avenue de l'Enseignement à Kinshasa, en face du stade des Martyrs. L'objet était de leur donner des orientations en rapport avec ce qu'il considère comme une usurpation par la Cour constitutionnelle de la

victoire du peuple congolais. C'était sans compter avec l'autorité publique incarnée par la police nationale congolaise qui, tôt le matin, avait déployé ses unités dans les périmètres du siège du MLC. A environ cinquante mètres du lieu de la manifestation, une cinquantaine de policiers faisait le pied de grue et juste devant le bureau de ce parti, un camion anti-émeute s'était stationné pendant que deux jeeps de la police faisaient la ronde.

Le meeting qu'a tenté d'improviser Martin Fayulu n'ayant pas reçu le quitus de l'autorité urbaine qui ne se rappelle pas avoir eu une requête dans ce sens, tous les moyens étaient bons pour empêcher sa tenue. Les quelques militants de Lamuka, présents sur les lieux, ont été dissuadés de rebrousser chemin. Les téméraires

en ont eu pour leur compte. Même certains cadres du MLC étaient empêchés d'accéder à leur bureau. « J'ai trouvé une cohorte de la police nationale, elle a cassé le podium, emporté les baffles. Major Carine que j'ai trouvée sur le lieu me dit qu'elle a reçu l'ordre de la hiérarchie pour qu'il n'y ait ni entrée ni sortie. Il y avait six jeeps de la police avec les armes létales (...) », a témoigné Eve Bazaïba, secrétaire générale du MLC.

Jusqu'en début d'après-midi, la situation n'avait guère évolué au siège de l'interfédérale du MLC, au grand dam des militants qui, postés à distance, continuaient d'attendre l'arrivée hypothétique de leur leader. Leur désappointement s'est exacerbé lorsqu'ils apprendront que la tribune érigée avait été cassée et ses fragments emportés par la police.

A.D.

AIDE HUMANITAIRE

Caritas-Bondo plaide pour une assistance aux réfugiés centrafricains

Au total, six mille sept cent dix-neuf réfugiés centrafricains vivent dans les conditions difficiles, manquant de tout. Parmi eux, il y a mille huit cent quinze hommes, trois mille cinq femmes, mille huit cent soixante et un enfants et trente-huit nouveau-nés.

Selon Caritas qui a livré l'information, les réfugiés centrafricains se trouvent dans une situation humanitaire alarmante à Bassokpio, en territoire d'Ango, et au poste d'Etat de Bili, en territoire de Bondo, dans la province du Bas-Uélé. Préoccupée par cette situation, Caritas-Bondo sollicite

une intervention d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires de ces réfugiés.

L'ONG dénonce le fait que depuis neuf mois, aucun gouvernement aussi bien de la Centrafrique que de la République démocratique du Congo ou un organisme quelconque n'est venu à leur secours. « En neuf mois et jusqu'à ce jour, aucun organisme ni autorité de Centrafrique ou du Congo les ont secourus. Ils n'ont pas de carte de réfugiés, pas d'eau potable, de médicaments pour les malades de VIH. Ils ont improvisé de boutiques à base de rameaux de palme. Ce sont deux mille enfants, sous-alimentés, sans édu-

cation et beaucoup d'orphelins. Les quelques fusils de chasse et les deux radios communautaires furent saisis par les autorités locales », témoigne, amèrement, un missionnaire cité par la Caritas Bondo dans une note d'information datée du 11 janvier. Le père Pedro Indacochea souligne toutefois que « l'Eglise catholique, dans la profondeur de sa vocation, a le devoir et l'obligation prophétique d'être avec les pauvres, avec les plus pauvres, qui ont tout perdu mais pas l'espérance ». Le prêtre en appelle alors à la justice et à la paix. « Comme Caritas, nous devons être la lumière du Christ en ce

moment d'épreuve », conclut-il. Rappelons que dans une lettre datant du 26 décembre 2018 et signée par le président de leur conseil de sages, les réfugiés centrafricains de Bassokpio remerciaient l'évêque de Bondo et le père Pierre « pour sa visite deux fois l'année 2018 ». Ils indiquaient: « Nous avons célébré ensemble la fête de Noël avec lui. Il a béni cinq mariages et baptisé des adultes et adolescents. Dans la soirée du 25 décembre 2018, nous avons partagé un repas ensemble avec notre prêtre ». Et Marcel Nzorosasa de poursuivre: « Nous demandons à notre évêque Etienne, responsable de Caritas de Bondo, de

penser à nous. Nous avons fait une année sans soutien, c'est-à-dire pas d'ONG, pas de soutenance religieuse ». Caritas Congo et son réseau national continuent d'apporter une assistance multisectorielle à plusieurs milliers de ces réfugiés, particulièrement les Centrafricains, à travers essentiellement la Caritas Molegbe, grâce au financement de Caritas Allemagne. Caritas Congo est, pour sa part, en pourparlers avec ses organismes humanitaires et des personnes de bonne volonté, sans oublier les autorités publiques compétentes.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Fally Ipupa sur le podium du festival Amani

Principale tête d'affiche de la sixième édition de l'événement international de Goma annoncé du 15 au 17 février, « Di Cap la merveille » est l'une des grandes stars congolaises avec Baloji à se produire sur la scène festive du collège Mwanga.

Côté ambiance, l'affiche musicale générale du festival Amani, composée de dix-neuf noms, promet. Il y aura de quoi agrémenter avec succès les trois jours de chant, de danse et de fête où la diversité culturelle est le maître mot. Le festival doit, en effet, bien ficeler sa programmation pour contenter à souhait les douze mille personnes qu'il s'attend à recevoir par jour. Les cinq éditions précédentes n'ont pas déçu. Celle à venir devrait aussi tenir le pari.

Du reste, déjà à lui seul, Fally Ipupa va faire surfer le public entre la rumba et la world music où il a réussi à se faire une place. L'autre son de Kinshasa sera distillé par le groupe féminin Nketo Bakaji dont les interprétations ont coutume de caresser les oreilles expertes des mélomanes. Baloji, une autre notoriété congolaise de la sphère du rap international, va apporter sa part à l'événement dont les chanteurs et groupes participants confirmés sont attendus aussi du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda et du Congo-Brazzaville.

Le sixième festival Amani s'annonce comme un grand moment de découvertes et de rencontres culturelles. En effet, une fois de plus, la musique contemporaine va se partager l'espace avec notamment les danses traditionnelles, le théâtre et des acrobaties. La scène principale réservée aux concerts des dix-



Fally Ipupa

neuf hôtes n'est habituellement pas l'unique à drainer des foules. Objet de grande curiosité, la seconde scène offre à la découverte du public des danses, musiques traditionnelles, créatives et modernes de la région des Grands Lacs. Et, tout particulièrement,

la scène Djoo Paluku met sous les feux des projecteurs des artistes locaux sélectionnés par le foyer culturel dans l'espace Sanaa week-end. Une manière appréciable pour l'événement de mettre en vedette les talents locaux qui méritent d'être connus du grand public.

La plupart du temps, le festival Amani arrive à faire remonter à Kinshasa la vitalité musicale de l'est du pays avec la participation de stars de la région des Grands Lacs qui y sont méconnues. En effet, précédées par le rendu des journalistes invités, les vidéos témoignent du grand dynamisme de Goma et de l'ensemble de l'est de la République démocratique du Congo. Il est vrai que grâce à Amani, l'on apprend à apprécier et considérer autrement cette partie du pays souvent présentée sous le spectre désolant de la guerre et de ses dommages.

Nioni Masela

MINES

Un contrat de services de gestion conclu entre Katanga Mining et Glencore international

L'accord, annoncé le 17 janvier par Katanga Mining (filiale à plus de 80% du géant des matières premières Glencore), vise à mieux refléter la nature intégrée des activités des deux sociétés afin d'améliorer les contrôles existants, indique un communiqué.

L'accord engage Glencore international AG (GIAG) à mettre à la disposition de Katanga Mining son personnel et lui fournir des services de gestion administrative, financière et autres, pour gérer et soutenir les activités de cette dernière et de ses filiales, ainsi que pour appuyer sa gouvernance. Suite à cet accord, Danny Callow, responsable des opérations de cuivre en Afrique de Glencore international, et le chef de la stratégie, Paul Smith, ont été nommés respectivement CEO et directeur financier de Katanga Mining.

Danny Callow est le responsable des opérations Africa Copper de Glencore international, poste qu'il occupe depuis le 1er janvier 2015. Auparavant, il était président-directeur général de Mopani Copper Mines Plc, une filiale de Glencore, depuis septembre 2011. En décembre 2014, Danny Callow a rejoint Mopani Copper Mines Plc depuis Mutanda Mining, une filiale de Glencore en République démocratique du Congo, où il occupait le poste de directeur général depuis juillet 2007. Il a également occupé divers postes de direction dans l'industrie minière sud-africaine. Danny Callow est titulaire d'un MBA du Henley management college et d'un baccalauréat en ingénierie minière de la Camborne school of mines. Paul Smith a rejoint Glencore Plc en juillet 2011 et est responsable de la stratégie de cette société, poste qu'il occupe depuis 2013. Il a travaillé pour Marshall Wace où il était analyste et gestionnaire de portefeuille, supervisant les activités d'extraction des matériaux



Vue d'un espace minier

de base et les biens d'équipement depuis 2005. Auparavant, il a travaillé pour le Credit suisse first Boston où il était analyste en actions. Paul Smith est comptable agréé et titulaire d'une maîtrise en histoire moderne du Lincoln college de l'université d'Oxford. « Nous sommes ravis que Danny et Paul rejoignent notre équipe de direction, leur vaste expérience et leurs antécédents opérationnels et financiers constitueront un avantage considérable au fur et à mesure de l'avancement de la stratégie de la société. En outre, le contrat de services de gestion conclu avec GIAG permettra à la société de continuer à aller de l'avant avec des procédures améliorées de gouvernance, de conformité et de contrôle et sur l'achèvement des améliorations opérationnelles de sa mine de cuivre et de cobalt détenue à 75% en RDC avec une valeur accrue pour toutes nos parties prenantes, y compris ses actionnaires et ses partenaires de coentreprise », a déclaré Hugh Stoyell, président du conseil d'administration de Katanga Mining. L'actuel directeur financier de la compagnie, Grant Sboros, continuera d'assumer le rôle de directeur financier de Kamoto Copper Company (KCC), la filiale

d'exploitation détenue à 75% par Katanga Mining en RDC, tandis que Samuel Rasmussen, directeur des opérations de Katanga Mining, assumera le rôle de directeur des opérations de KCC. L'ex-directeur général (CEO) de Katanga, Johnny Blizzard, avait donné sa démission le 16 janvier à la suite des infractions à la réglementation comptable. Mi-décembre, la filiale de Glencore avait conclu dans cette affaire un accord avec le gendarme boursier canadien OSC.

Katanga Mining, indique-t-on, s'était vu infliger une amende de trente millions de dollars canadiens (environ vingt-deux millions de francs), mettant un terme aux procédures à l'encontre de l'entreprise, des collaborateurs présents et passés de Katanga, ainsi que des anciens représentants de Glencore au conseil d'administration de sa filiale. L'enquête concernait des pratiques comptables, la gouvernance et la publication d'information ad hoc. Le groupe avait lui-même rendu publiques les conclusions de l'OSC en novembre dernier, après qu'une enquête interne a mis en lumière les manquements observés qui s'étaient soldés par un correctif de valeur dans le bilan de Katanga.

Patrick Ndongidi

CAF-C1

Mazembe sombre face à Constantine

Après leur victoire à domicile de deux buts à zéro en première journée face à Ismaïli d'Egypte, les Corbeaux lushois ont été défaits, le 19 janvier, à Constantine, en Algérie, en deuxième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

C'est pour la première fois depuis neuf ans que Mazembe s'incline en phase des groupes par un score important de trois buts à zéro. Le club de Lubumbashi n'a pas existé en seconde période de son explication face à CS Constantine. Après avoir résisté en première période (zéro but partout), les joueurs du coach Pamphile Mihayo ont littéralement sombré face aux poulains de Denis Lavagne qui ont montré plus d'envie. Houcine Benayada à la 48e mn, Nasreddine Zaalani à la 62e et Sid Ali Lamri à la 80e ont été les trois buteurs algériens de la partie. « On a avait réussi notre première période. En seconde, en essayant de jouer, on a donné la possibilité à l'adversaire d'avoir des espaces pour ouvrir le score. Sur le but, on n'a pas été agressif, ça ne pouvait que se payer cash », a reconnu Pam-

phile Mihayo à la conférence de presse d'après-match. Et d'ajouter : « Je n'ai pas reconnu mon équipe. L'adversaire a tiré profit de toutes les occasions qu'il s'est procurées pour marquer. On a été réactif après avoir encaissé les trois buts, ça n'a pas suffi pour revenir au score. Félicitations au CS Constantinois qui a mérité sa victoire. Nous rentrons à Lubumbashi pour travailler, ce n'est que la deuxième journée, il faut se remettre au plus vite ».

L'entraîneur Denis Lavagne de Constantine a, pour sa part, expliqué : « En première mi-temps, on n'a pas marqué mais on a mis une grosse pression sur le Tout-Puissant Mazembe (TPM). Je pense que les Congolais ont payé en seconde mi-temps tous les efforts consentis avant le repos. Lorsqu'on a ouvert le score, on a pris un gros avantage psychologique grâce à notre public. C'était de trop pour le TPM qui, désormais, connaîtra le CS Constantine ». Le coach a exprimé sa satisfaction en ces termes : « C'est une belle victoire, on a vu un bon match avec deux très belles



Le TP Mazembe battu à Constantine, en Algérie

équipes sur le terrain. Mais Constantine était supérieure au TPM et mérite assez largement sa victoire. Le TPM n'a jamais perdu en Algérie, c'est donc la fin de la série pour ce club. Paraît-il que le coach ne connaissait pas l'équipe de Constantine, maintenant il la connaît... ».

Dans l'autre match du groupe, Club africain de Tunis a battu Ismaïli d'Egypte par deux buts à un. Au classement, Constantine arrive en première position avec six points devant Club africain et Mazembe qui comptent trois points. Ismaïli est dernier avec zéro point.

Martin Engimo

COMMUNICATION

L'internet et les SMS sont revenus

Les utilisateurs ont poussé un ouf de soulagement depuis le 19 janvier dans la nuit, après vingt jours passés sans connexion qui leur paraissaient comme une éternité.

Le réseau internet et les échanges SMS ont été rétablis après leur suspension, le 31 décembre dernier, sur ordre du gouvernement de la République, au lendemain des élections générales qui ont eu lieu dans le pays. Ce rétablissement est intervenu quelques heures seulement avant la confirmation par la Cour constitutionnelle de l'élection de Félix Tshisekedi comme cinquième président de la République démocratique du Congo.

Pour les Kinois et autres Congolais, grands utilisateurs de l'internet par les réseaux sociaux, c'est un ouf de soulagement que de revenir dans «la grande famille mondiale». Afin de s'en convaincre, il suffit seulement de se connecter et voir les différentes publications et posts qui ne cachent que difficilement la joie de se retrouver avec ses correspondants à travers le monde. «Je n'ai pas pu dormir parce que les vingt jours passés sans internet ont été ressentis comme toute une année et il y avait beaucoup à se dire avec mes amis sur facebook et WhatsApp», a expliqué un Kinois qui dit n'avoir pas eu le temps de dormir la nuit du rétablissement de la connexion internet. Mais ce rétablissement de la connexion internet laisse encore certaines questions sans réponses, étant donné que les raisons qui ont conduit à cette décision du gouvernement n'ont jamais convaincu les utilisateurs des réseaux sociaux et services SMS. Attendait-il la publication des résultats définitifs pour rétablir la connexion? Avait-il quelque chose à cacher pour couper l'internet et le service SMS? Maintenant que ce réseau a été rétabli, ces informations et documents dont la crainte de diffusion a motivé cette décision ne seront-ils plus publiés? Ce sont là autant de questions que se pose l'opinion.

L.D.



ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56
 info@adiac.tv
 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

DISTINCTION

Dikembe Mutombo honoré par le centre Martin-Luther-King

L'ancienne star de la NBA, haute de 2m 18 et originaire de la République démocratique du Congo, a reçu le « Yolanda D. King Higher Ground Award », l'une des plus grandes récompenses du centre, le 19 janvier, dans le cadre de la soirée de gala des lauréats de « The salute to greatness Awards », organisée au Hyatt Regency Atlanta.

« The salute to greatness », décerné dans le cadre des commémorations de l'anniversaire de Martin Luther King, récompense les individus ainsi que les organisations nationales et internationales qui incarnent l'excellence en leadership et ont démontré leur attachement aux principes de l'illustre disparu. « J'ai été vraiment honoré d'accepter le Yolanda D. King Higher Ground Award. Comme l'a dit le Dr King en 1964: « Aucun individu ni aucune nation ne peut être grand s'il n'a pas à se préoccuper du « moindre d'entre eux ». La conviction que les hommes sont faits à l'image de Dieu et qu'ils sont des âmes d'une valeur métaphysique infinie, héritiers d'un héritage de dignité et de valeur est profondément ancrée dans la fibre de notre tradition religieuse. Si nous ressentons cela comme un fait moral profond, nous ne pouvons pas nous contenter de voir des hommes affamés, victimes de la faim et de problèmes de santé lorsque nous avons les moyens de les aider », a déclaré l'ancienne star de la NBA sur son compte Instagram.

Chief blocking officer

Depuis le 16 janvier, Dikembe Mutombo a rejoint la société de cybersécurité de Cheq comme « chief blocking officer ». Il est également au centre de la nouvelle campagne publicitaire lancée à la même date par l'entreprise. « La réputation de Dikembe et ses compétences légendaires en matière de défense illustrent bien ce que Cheq fait des millions de fois par jour dans la publicité numérique: empêcher les

publicités d'être diffusées dans des environnements peu recommandables. Pendant des années, Dikembe a protégé les paniers de basket-ball et nous protégeons les marques. Nous sommes une alliance parfaite et maintenant nous sommes comme une famille. Nous espérons également bénéficier de la sagesse et de la mentalité de vainqueur de Dikembe qui fait désormais partie intégrante de notre équipe de conseil », a déclaré Guy Tytunovich, directeur général de Cheq. Outre les annonces promotionnelles, la campagne actuellement en ligne est centrée sur une vidéo mettant en vedette la star du sport. Elle débute avec Dikembe Mutombo qui s'adresse au public: « bonjour mes amis. Je suis Dikembe Mutombo, et Cheq m'a nommé « chief blocking officer », parce que je sais comment « bloquer », fait savoir l'ancien basketteur qu'on peut observer dans des scènes hilarantes, bloquant quelque chose. « Lorsque le Cheq m'a proposé de devenir le responsable du blocage, j'ai tout de suite été intrigué. Ce n'est pas simplement un autre accord de parrainage de célébrités. C'est vraiment le match parfait entre le porte-parole et l'offre de l'entreprise. Je suis fier de faire partie de l'équipe du Cheq », a signifié Mutombo Dikembe.

L'un des meilleurs défenseurs de l'histoire de la NBA

Ce dernier est considéré comme l'une des légendes et l'un des meilleurs défenseurs de l'histoire de la NBA américaine, où il a évolué pendant dix-huit ans, jouant pour plusieurs clubs: les Nuggets



Quelques photos de l'événement

de Denver, Seattle SuperSonics, les Atlanta Hawks, les Philadelphia 76ers, les New Jersey Nets et les New York Knicks. Il a pris sa retraite en 2009 alors qu'il jouait pour les Rockets de Houston. Son célèbre « Finger wag » (signe du doigt pour dire « Non » ou « Not in my house »), après avoir bloqué les tirs de ses adversaires, parmi lesquels les plus célèbres attaquants de la NBA et de la fameuse « Dream Team des USA, comme Michael Jordan, a inspiré de nombreux autres basketteurs et athlètes dans différents sports.

Oeuvres caritatives

Mutombo Dikembe est titulaire d'un double diplôme en linguistique et diplomatie de l'université de Georgetown, aux Etats-Unis. Il parle couramment neuf langues: le français, l'espagnol, le por-

tugais et l'italien ainsi que cinq langues africaines. Né à Kinshasa en 1966, il est arrivé aux États-Unis en 1987 avec une bourse d'études pour fréquenter l'Université Georgetown de Washington, DC. A sa deuxième année, l'entraîneur John Thompson l'a invité à faire des essais pour la célèbre équipe de basket-ball de l'université.

Il est le président de la Fondation Dikembe-Mutombo qu'il a créée en 1997. Etablie à Atlanta, en Géorgie, la fondation a pour mission d'améliorer la santé, l'éducation et la qualité de vie des habitants de la République démocratique du Congo. L'un des projets majeurs a été la construction à Kinshasa de l'hôpital Biamba-Marie- Mutombo (du nom de sa mère) qui a débuté ses acti-

vités en décembre 2007. L'établissement a déjà traité plus de cent mille personnes, hommes, femmes et enfants.

Mutombo Dikembe a été le premier jeune émissaire du Programme des Nations unies pour le développement. Il a également siégé au conseil consultatif du Fogarty international center des National institutes of health. Il siège actuellement aux conseils d'administration du Centre national de la constitution, d'Opportunity international, de Special olympics international et d'Unicef Etats-Unis. Mutombo a également été conseiller et consultant auprès de Freeport McMoRan et auprès de Hewlett-Packard.

Ancien porte-parole de Care, l'agence internationale de secours, Mutombo Dikembe s'est rendu dans les camps de réfugiés somaliens dans le nord du Kenya en 1993, accompagné du commissaire de la NBA, David Stern, et de ses collègues de Georgetown ainsi que des célèbres basketteurs Patrick Ewing et Alonzo Mourning au Cap et à Johannesburg.

En 2018, Mutombo Dikembe a reçu le prix « Sager strong », décerné chaque année par la NBA à une personne qui a été un pionnière tout en incarnant le courage, la foi, la compassion et la grâce.

En 2015, il a fait son entrée au NBA hall of fame, optant pour David Stern pour son discours d'intronisation. En 2016, en son honneur, son maillot a été retiré par l'équipe des Atlanta Hawks, exemple suivi par les Nuggets de Denver.

Patrick Ndungidi

CAF-C1/PHASE DES GROUPES

V.Club pulvérise Simba FC de Tanzanie

Les Dauphins noirs de Kinshasa devraient se relancer après la défaite au Caire face à Al Ahli en première journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Les poulains du coach Florent Ibenge l'ont fait de fort belle manière en étrillant les Tanzaniens par cinq buts à brosse en deuxième journée.

L'AS V.Club de la République démocratique du Congo a été impitoyable, le 19 janvier, au stade des Martyrs de Kinshasa face à Simba FC de la Tanzanie, en deuxième journée de la phase des groupes de la C1 africaine.

Cinq buts à zéro, c'est le score de cette partie en faveur des Dauphins noirs qui ont dominé de la tête au pied cette formation tanzanienne, pourtant victorieuse en première journée



V.Club de Kinshasa

face à JS Saoura d'Algérie. Jean-Marc Makusu Mundele (14e et 73e mn), le défenseur

central Padou Bompunga, de la tête sur un corner (18e mn), Fabrice Lwamba Ngoma (45+2e

mn) sur un penalty consécutif à une faute d'un défenseur tanzanien sur Rossien dans la sur-

face de réparation), Ruddy Makwekwe, monté à la place de Bangala Litombo (69e mn de la tête sur un corner de Rossien) ont inscrit les cinq buts du club tuteuré par le général Gabriel Amisi, alias «Tango Four».

Dans l'autre match de ce groupe, Al Ahli a été tenu en échec par JS Saoura par un but partout. Au classement, Al Ahli est premier avec quatre points, devant V.Club qui en compte trois, ainsi que Simba de Tanzanie. JS Saoura d'Algérie est dernier avec le point glané face au club égyptien. La troisième journée est prévue pour le 2 février, avec le match entre V.Club et JS Saoura, au stade des Martyrs de la Pentecôte, à Kinshasa, alors que Simba accueillera Al Ahli d'Egypte.

Martin Engimo

UNESCO

Lancement d'un nouveau projet pour améliorer la planification de l'éducation

Au cours des prochaines années, l'Institut international de planification de l'éducation (IIPE)-Unesco et ses partenaires, dont l'Usaid, expérimenteront le sujet dans huit pays d'Afrique subsaharienne, dont la Gambie et la Guinée où les projets pilotes sont déjà en cours.

« Les données sur les apprentissages sont précieuses. Si vous ne les utilisez pas, vous cachez un trésor », a déclaré un responsable de l'éducation du ministère gambien de l'Éducation lors d'une récente mission de recherche de l'IIPE-Unesco.

Cependant, malgré la puissance potentielle des données sur les apprentissages, elles sont bien souvent trop peu utilisées. Au cours des deux dernières décennies, les évaluations nationales standardisées se sont multipliées à travers le monde. De plus en plus de pays participent également à des évaluations régionales ou internationales à grande échelle. Pourtant, les informations obtenues à partir de ces évaluations sont souvent insuffisantes pour éclairer les politiques et les plans d'éducation.

Le bureau de l'IIPE à Buenos Aires, en partenariat avec l'Institut national d'évaluation de l'éducation au Mexique, mettra aussi en œuvre un projet parallèle avec la méthodologie adaptée dans les pays d'Amérique latine.

L'IIPE a choisi la Gambie comme l'un des premiers pays en raison de ses récents investissements dans l'amélioration de son système d'évaluation des apprentissages,

ainsi que de ses efforts pour mettre les données à profit. En Guinée, la recherche se déroule parallèlement à l'appui technique de l'IIPE à l'élaboration du nouveau plan sectoriel de l'éducation du pays. C'est l'occasion de voir comment les données sur les apprentissages sont utilisées dans les stratégies et les plans d'éducation.

Les missions pilotes, qui ont eu lieu en décembre dernier, comprenaient des entrevues avec un éventail d'intervenants, notamment des représentants des services de planification et d'évaluation, des bureaux régionaux des organisations internationales et de la société civile. Les chercheurs ont également assisté à des événements qui ont rassemblé divers acteurs de l'éducation pour discuter des politiques éducatives.

Les données sur les apprentissages, essentielles à l'élaboration de politiques pour atteindre l'ODD 4

Ce projet de recherche s'appuie sur l'idée que les évaluations des apprentissages ont beaucoup à offrir au processus de planification. Une meilleure utilisation des données est également essentielle à la réalisation du quatrième ob-

jectif de développement durable (ODD4) pour une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous. Ces données jouent, en outre, un rôle dans le suivi des progrès vers la réalisation du programme Education 2030.

L'un des principaux objectifs du projet est d'informer les acteurs nationaux et internationaux sur les pratiques actuelles et les influences sur la manière dont les données sont utilisées. A cette fin, le projet explorera comment différents intervenants interagissent et comment leurs programmes et intérêts influencent l'utilisation des données à diverses étapes du cycle de planification. Le projet se penche aussi sur les héritages historiques, les cultures de planification, les ressources humaines et financières, entre autres, afin de découvrir ce qui empêche les données d'éclairer véritablement les politiques et les plans.

En définitive, le projet produira également des recommandations politiques pour les pays participants dans le but d'améliorer l'utilisation des données sur les apprentissages dans le cycle de planification.

Guillaume Ondzé

BRÈVES

NIGERIA

L'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a accusé le chef de l'État Muhammadu Buhari, candidat à un deuxième mandat, de préparer des fraudes massives pour remporter les élections générales du 16 février. Olusegun Obasanjo, qui avait soutenu l'actuel président lors de son élection en 2015, n'a cessé ces derniers mois de critiquer son bilan et a cette fois apporté son soutien au principal candidat de l'opposition à la présidentielle, Atiku Abubakar. L'ancien président a, dans une cinglante lettre ouverte, émis des doutes sérieux quant à l'intégrité, l'impartialité et la compétence actuelles de la Commission électorale nationale pour organiser des élections justes, libres et crédibles. Il s'en est ensuite pris directement à Buhari, l'accusant de recruter des agents pour falsifier les résultats des élections avant le scrutin.

ZIMBABWE

Le président Emmerson Mnangagwa a interrompu une tournée à l'étranger après des manifestations et leur répression brutale dans son pays, déclarant qu'il voulait « un Zimbabwe calme, stable et qui fonctionne de nouveau ». Mnangagwa, à la recherche d'investissements étrangers, se trouvait dimanche au Kazakhstan, après avoir entamé sa tournée le 14 janvier par la Russie. En raison de la situation économique, il est rentré, dit-il, après une semaine très productive de rencontres commerciales bilatérales, annulant ainsi sa participation au prochain Forum de Davos. Le pays y sera représenté par son ministre des Finances, Mthuli Ncube. Au moins douze personnes ont été tuées et soixante-dix-huit blessées par balles, la semaine dernière, selon le Forum des ONG des droits de l'homme au Zimbabwe, une coalition d'organisations qui a recensé plus de deux cent quarante cas d'agressions et tortures.

SÉNÉGAL

Le Conseil constitutionnel sénégalais a publié la liste officielle des cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle du 24 février, dont le chef de l'État sortant, Macky Sall. Ses deux principaux opposants, l'ex-maire de Dakar, Khalifa Sall, et l'ancien ministre Karim Wade ont été écartés définitivement. Identique à la liste provisoire publiée le 14 janvier, elle a été affichée en fin de soirée sur des panneaux disposés devant le siège du Conseil constitutionnel. Outre celle de Macky Sall, le Conseil a validé, comme la semaine précédente, les candidatures du député Ousmane Sonko, ancien haut fonctionnaire et figure montante de l'opposition, de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, d'un proche de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012), Madické Niang, et du candidat du Parti de l'unité et du rassemblement, El Hadji Sall.

ETHIOPIE

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est félicité de la nouvelle loi historique en Éthiopie sur les réfugiés, qui leur permettra désormais d'obtenir des permis de travail, d'accéder à l'école primaire, de se faire délivrer des permis de conduire et d'enregistrer légalement les événements de la vie, tels que la naissance et le mariage, ainsi que d'accéder aux services bancaires dans le pays. Le parlement éthiopien a adopté une révision de ses lois en vigueur, ce qui en fait désormais l'une des politiques sur les réfugiés les plus progressives en Afrique. L'Éthiopie accueille actuellement plus de neuf cent mille réfugiés, principalement du Soudan du Sud, de la Somalie et de l'Érythrée voisins, ainsi qu'un plus petit nombre de réfugiés originaires du Yémen et de la Syrie.

SOMALIE

L'armée américaine a tué, le 19 janvier, cinquante-deux islamistes somaliens au cours de frappes aériennes à la suite d'une attaque de combattants shebabs contre une base militaire somalienne dans le sud du pays, selon un communiqué du commandement américain en Afrique. Les shebabs ont revendiqué l'attaque, affirmant avoir tué quarante-deux soldats somaliens. Auparavant, au moins huit soldats somaliens avaient été tués le matin du 19 janvier par des combattants shebabs dans l'attaque de leur camp à la périphérie de Kismayo, ville portuaire du sud. Les combattants islamistes, lourdement armés, avaient lancé à l'aube leur attaque, suivie d'un échange de tirs qui a duré plusieurs heures. Six soldats ont été tués au cours de l'attaque et deux autres sont morts après l'explosion d'un véhicule piégé lorsque les forces ont repris le contrôle de leur base. L'armée américaine a intensifié ses frappes aériennes contre les combattants islamistes depuis 2017.

MADAGASCAR

Le président malgache élu le mois dernier, Andry Rajoelina, a pris ses fonctions, le 19 janvier, après avoir prêté serment à Antananarivo devant les neuf juges de la Haute cour constitutionnelle. Conformément à la constitution, Andry Rajoelina a juré « d'exécuter dans la vertu » sa fonction de président de la République de Madagascar et d'utiliser ses pouvoirs « pour garantir et renforcer l'unité nationale et les droits de l'homme ». Pour la première fois de l'histoire de l'île habituée à des crises politiques depuis son indépendance de la France en 1960, l'investiture du président a eu lieu en présence de ses rivaux électoraux et des précédents chefs d'État Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina. Le 18 janvier, pour la première fois aussi dans l'histoire du pays, une passation de pouvoir avait été effectuée entre deux présidents élus, Rajaonarimampianina et Rajoelina.

Josiane Mambou Loukoula et l'AFP

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent

FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville, République du Congo

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La force du G5 Sahel reprend ses opérations

Les activités de la force antidjihadiste, suspendues après l'attentat contre son QG le 29 juin dernier à Sévaré, dans le centre du Mali, sont en train de reprendre, a annoncé le 20 janvier, la ministre française des Armées, Florence Parly.

« En ce moment même, après plusieurs mois d'arrêt (...) la force conjointe est en train de reprendre ses opérations », a indiqué la ministre qui s'exprimait à l'émission « Questions politiques » co-animée par la radio France Inter, le journal Le Monde et France Télévisions.

Avant l'attaque de la force conjointe (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso et Tchad), une lente montée en puissance était enregistrée du fait des opérations réussies menées contre les islamistes dans le Sahel. Depuis, elle a connu un coup d'arrêt ayant occasionné un changement à sa tête : le Mauritanien Hanena Ould Sidi de succéder au Malien Didier Dacko.

Le nouveau chef de la force du G5 Sahel a d'ores et déjà fait le tour des unités de la force conjointe et passé en revue les équipements dont elle avait besoin. Un constat qui a amené les dirigeants des Etats concernés à relancer parallèlement les appels à la communauté internationale pour que les quelque 420 millions d'euros de dons promis à la force soient versés.



Des soldats mauritaniens à un poste de la force G5 Sahel dans le sud-est de la Mauritanie, près de la frontière malienne, le 22 novembre 2018 / afp.com - THOMAS SAMSON

Pour Florence Parly, même après la reprise des opérations du G5 Sahel, la force française Barkhane (4 500 hommes) restera présente au Sahel « tant que cela sera nécessaire, ce qui ne veut pas dire que nous avons vocation à être éternels ». La ministre a ajouté : « La vocation de cette force Barkhane, c'est de lutter contre le terrorisme et des groupes djihadistes nombreux qui sont dans cette zone du Sahel. Ils me-

naissent évidemment les régions en question mais aussi la sécurité des Européens et des Français ».

Selon Florence Parly, Barkhane a également des missions de formation, d'entraînement et d'accompagnement des forces locales dans des opérations conjointes. Et c'est pour avoir veillé à l'accomplissement des missions assignées à la force que des « dizaines de terroristes » ont été neutralisés en

janvier lors des opérations menées conjointement par Barkhane et les forces armées maliennes, a-t-elle rappelé.

Au moment où Paris annonçait la reprise des opérations de la force du G5 Sahel, une attaque contre la Minusma, la plus meurtrière du genre de djihadistes, a coûté la vie à dix Casques bleus tchadiens. Elle a été revendiquée par le groupe djihadiste Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), indiquant avoir

agi « en réaction contre la visite du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu au Tchad », selon l'agence de presse mauritanienne Al-Akhbar, connue pour recevoir et diffuser régulièrement des communiqués de cette mouvance.

Au Mali, les djihadistes avaient pris le contrôle du nord du pays en mars-avril 2012, à la faveur de la déroute de l'armée face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. Ils ont été en grande partie chassés ou dispersés à la suite du lancement en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire, qui se poursuit actuellement.

Malgré la présence de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), une forte présence militaire française et la création de la force militaire régionale G5-Sahel, les violences djihadistes persistent dans ce pays et se sont même propagées vers le centre et le sud, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger voisins, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires.

Nestor N'Gampoula

OMS

Une enquête en cours sur des accusations de racisme, de sexisme et de corruption

Le directeur général de l'agence onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a ordonné une étude interne sur des accusations de racisme, de sexisme et de corruption après une série de mails anonymes accusateurs, a-t-on appris.

«Discriminations raciales systématiques», «mauvaise gestion des fonds», «fraude», «corruption», «abus de pouvoir»... telles sont les accusations figurant dans les mails anonymes transmis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Trois mails ont été envoyés à l'OMS entre avril et décembre 2018, indiquant que des membres du personnel africain sont «maltraités» et «méprisés» par leur collègues de Genève, en Suisse.

Les mails dénoncent également une mauvaise gestion des fonds alloués à la lutte contre l'épidémie Ebola en République démocratique du Congo (RDC) dont certains hauts responsables «tentent d'étouffer toute enquête». Ils citent des dépenses mal utilisées, pour enrayer la propagation du virus : «Des véhicules ont été envoyés par avion de l'entrepôt de l'OMS à Dubaï (vers la RDC) pour un coût d'un million de dollars. (...) Nous aurions apprécié que les trois Jeeps en question soient achetées en RDC pour quatre-vingt mille dollars l'unité», souligne l'un des mails, ajoutant que «les histoires de corruption concernant la logistique et les achats dans le département des urgences à Genève sont légendaires». Tedros Adhanom Ghebreyesus prend au sérieux les allégations de racisme, de sexisme et de corruption. Lors d'une réunion de l'organisation à Nairobi, au Kenya, il a annoncé l'ouverture d'une enquête interne. Par contre, il a réfuté les accusations concernant la politique de recrutement, assurant que l'équipe dirigeante est la plus diversifiée et la plus paritaire de toutes les agences onusiennes. L'OMS a enregistré cent cinquante plaintes en 2018. Certains observateurs émettent des doutes sur l'efficacité d'une enquête interne et réclament une enquête publique. «Mon équipe fait de son mieux pour se rendre en République démocratique du Congo qui est concernée par ces allégations dans le but de découvrir les faits», a affirmé David Webb. Le directeur du bureau de contrôle interne de l'OMS assure que l'étude sera menée par des experts indépendants et concernera également les cent cinquante plaintes qui lui ont été rapportées.

Noël N'dong

MALI

Plusieurs Casques bleus tchadiens tués

Une attaque terroriste contre un camp de la mission de l'ONU, dans le nord du pays, a fait au moins huit morts. Les bilans précédents faisaient état de quatre à six morts.

Au moins huit Casques bleus tchadiens ont été tués au Mali lors d'une attaque terroriste contre un camp de la mission de l'ONU situé dans le nord du pays, selon le bilan renouvelé de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma).

Les sources diplomatique et sécuritaire faisaient précédemment état de quatre à six morts et dix-neuf blessés parmi les militaires de la mission ainsi que de «plusieurs terroristes tués». La Minusma, déployée en 2013, après que le nord du Mali est tombé sous la coupe de djihadistes liés à Al-Qaïda, compte environ douze

mille cinq cents militaires et policiers. La mission avait déjà perdu jusque-là plus de cent soixante Casques bleus, dont plus de cent dans des actes hostiles, soit plus de la moitié des soldats de l'ONU tués pendant cette période dans le monde. Et lors d'une opération menée conjointement avec les Forces armées maliennes, la force française Barkhane a démantelé le camp d'entraînement d'un groupe armé terroriste [la katiba de Serma], près de la frontière avec le Burkina Faso. Le bilan provisoire de cette opération, conduite, selon l'état-major des armées dans la continuité, a été de vingt djihadistes mis hors de combat (tués,

blessés ou capturés).

Des renseignements collectés ont permis de planifier un autre opération, dans la région de Dialoubé, dans le centre du Mali, avec l'objectif de neutraliser un groupe jihadiste qui, en lien avec le camp d'entraînement démantelé dans la forêt de Serma, s'appretait à attaquer une « emprise institutionnelle symbolique ». Suite à une « manoeuvre de renseignement » à laquelle l'état-major des armées n'a pas donné de détails, des Mirage 2000 et un avion de patrouille maritime Atlantique 2 [ATL2] ont mené des frappes contre ce groupe terroriste.

N.N'd.

INÉGALITÉS

Vingt-six milliardaires concentrent la fortune de la moitié de l'humanité

Les vingt-six personnes les plus riches de la planète détiennent désormais autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité, a dénoncé l'ONG Oxfam, qui appelle les Etats à taxer les plus riches.

«Le fossé qui s'agrandit entre les riches et les pauvres pénalise la lutte contre la pauvreté, fait du tort à l'économie et alimente la colère dans le monde», a affirmé Winnie Byanyima, directrice exécutive d'Oxfam international. Selon le rapport annuel d'Oxfam sur les inégalités mondiales, publié en amont du Forum économique mondial qui se tient à Davos, en Suisse, vingt-six personnes disposent désormais d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète. En 2017, ils étaient au nombre de quarante-trois. L'homme le plus

riche du monde, Jeff Bezos, le patron d'Amazon, a pesé cent douze milliards de dollars en 2018. Le rapport relève, par ailleurs, que «la richesse est tout particulièrement sous-taxée». Il estime que les plus riches cachent au fisc sept mille six cents milliards de dollars et dans certains pays comme le Brésil ou le Royaume-Uni, «les 10% les plus pauvres paient désormais des impôts plus élevés en proportion de leurs revenus que les plus riches». D'une manière générale, la fortune des milliardaires dans le monde a augmenté de neuf cents milliards

de dollars en 2018, soit au rythme de 2,5 milliards par jour, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population de la planète a chuté de 11%. Le nombre de milliardaires a doublé depuis la crise financière de 2008, souligne Oxfam. «Les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion mais aussi, des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies. [...] Si la tendance était inversée, la plupart des gouvernements auraient suffisamment de ressources pour financer les services publics», a conclu le rapport.

N.N'd.

EUROPE

Signature d'un nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemand

Le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, signeront ce 22 janvier, à Aix-la-Chapelle, un traité pour approfondir la coopération entre les deux pays, d'après un communiqué des ambassades de France et d'Allemagne au Congo.

Le traité d'Aix-la-Chapelle, du nom de la ville allemande où il va être signé, est un accord de coopération franco-allemande. Sa date de signature n'est pas un hasard puisqu'elle correspond à celle du traité de l'Élysée, signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, en 1963.

Autrement dit, ce texte s'appuiera sur le socle fondateur du traité de l'Élysée, qui a largement contribué à la réconciliation historique entre la France et l'Allemagne, pour viser un nouvel objectif de convergence accrue entre les deux pays et les préparer aux défis auxquels ils sont confrontés au XXI^e siècle.

Selon le communiqué, le traité d'Aix-la-Chapelle renforcera les liens déjà étroits entre l'Allemagne et la France, notamment dans les domaines de la politique économique, de la politique étrangère et de la sécurité, de l'éducation et de la culture, de la recherche et de la technologie, du climat et de l'environnement, ainsi qu'en matière de coopération entre les régions frontalières et les sociétés civiles.

Ainsi, les deux pays visent à approfondir leur engagement com-



Le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel

mun en faveur de la sécurité et de la prospérité de leurs citoyens, dans le cadre d'une Europe plus souveraine, unie et démocratique.

En ce qui concerne l'affirmation que la France abandonnerait son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU en signant ce traité, Hélène

Miard-Delacroix, historienne spécialiste de l'Allemagne, a indiqué que ce traité n'est pas du tout fait en catimini car, il était prévu depuis plusieurs années.

« L'article 8 est pourtant très clair. Il y est question d'effort conjoint pour mener à terme des négociations intergouvernementales concernant la réforme du Conseil

de sécurité des Nations unies. L'admission de la République fédérale d'Allemagne en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies est une priorité de la diplomatie franco-allemande », a-t-elle expliqué. Selon l'historienne, ce document est utile parce qu'il « met à jour la coopération lancée par de Gaulle,

il ne faut pas l'oublier, et l'adapte aux sujets actuels. Il y va notamment de l'environnement, du développement du numérique... Ce n'est rien abandonner, c'est être plus fort ensemble ».

Aix-la-Chapelle est une ville allemande, située à seulement quelques kilomètres de la frontière belge, plus précisément au point de jonction des frontières belge, hollandaise et allemande. Elle est connue comme étant la ville de résidence de l'empereur Charlemagne. Cependant, son histoire remonte bien avant le VIII^e siècle. Les soldats de l'empire romain appréciaient déjà ses thermes au premier siècle (la ville s'appelait alors Aquis Grana).

De nombreux bâtiments démontrent encore aujourd'hui la présence de l'empereur carolingien, notamment le palais d'Aix-la-Chapelle et la cathédrale qui abrite la tombe de Charlemagne. En effet, la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, la plus ancienne d'Europe du nord, est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Chaque année, le marché de Noël d'Aix-la-Chapelle attire 1,5 million de visiteurs.

Yvette Reine Nzaba

CROISSANCE

L'économie mondiale s'essouffle plus vite que prévu

Le Fonds monétaire international (FMI) a dévoilé, le 21 janvier, devant l'élite économique mondiale réunie à Davos, le tableau d'une croissance mondiale encore solide mais qui ralentit plus que prévu, contrariée par les tensions commerciales et les risques politiques, tels le Brexit au Royaume-Uni et la fronde sociale en France.

C'est dans la station de ski huppée des Alpes suisses que l'institution financière a annoncé qu'elle abaissait, pour la deuxième fois en quelques mois, le rythme d'expansion désormais estimé à 3,5% (-0,2 point) pour cette année après 3,7% en 2018. La prévision pour 2020 est également moins bonne à 3,6% (-0,1 point).

Les projections 2019 pour les deux premières économies - États-Unis (+2,5%) et Chine (+6,2%) - sont, elles, restées inchangées après avoir été abaissées en octobre. Le FMI a pris acte d'une trêve commerciale annoncée le 1er décembre par le président Donald Trump et son homologue chinois, Xi Jinping. « Mais la possibilité que les tensions refassent surface au printemps assombrit les perspectives de l'économie mondiale », a commenté le FMI.

Washington et Pékin, qui se sont infligé mutuellement l'année dernière des taxes douanières punitives sur des centaines de milliards de dollars de marchandises, se sont, en effet, donné jusqu'au 1er mars pour tenter de nouer un accord commercial

qui verrait le géant asiatique abandonner des pratiques commerciales que l'administration Trump juge « déloyales ».

Leurs velléités protectionnistes ne sont pas restées sans effet sur le volume des échanges de biens et services à travers le monde dont la hausse, qui était de 5,3% en 2017, est tombée à 4% l'an passé. Le FMI prévoit une hausse inchangée de 4% en 2019 et 2020.

Pour la zone euro, l'institution de Bretton Woods se montre nettement moins optimiste avec une projection de croissance de 1,6%

actuellement d'une faible production industrielle dans son important secteur automobile en raison de l'introduction de nouvelles normes environnementales. Elle souffre aussi d'un ralentissement de la demande.

L'Italie subit, quant à elle, une faible consommation intérieure combinée à des coûts d'emprunt plus élevés tandis que la France fait les frais de « l'impact négatif des protestations » sociales, souligne le Fonds, en référence au mouvement des « gilets jaunes » qui dure depuis plus de deux mois. La contestation sociale

Ailleurs en Europe, le FMI s'inquiète de la grande incertitude au Royaume-Uni en raison des difficultés à orchestrer la sortie de l'Union européenne (UE). Les députés britanniques ont rejeté, la semaine dernière, l'accord sur le Brexit que la Première ministre, Theresa May, avait eu tant de mal à négocier avec l'UE. L'institution financière souligne néanmoins ne pas avoir abaissé un peu plus la prévision de croissance pour le pays à la faveur de mesures pour stimuler l'économie, « annoncées dans le budget 2019 ».

Aux États-Unis, la fermeture partielle des administrations fédérales (shutdown) depuis plus d'un mois - un record historique - commence à peser sur l'activité. Mais le « shutdown » ne devrait toutefois pas entamer fondamentalement la solidité actuelle de l'économie qui devrait bénéficier d'un effet de rattrapage observé lors des précédents blocages.

C'est néanmoins ce même shutdown qui a contraint le président américain, vedette de l'édition 2018, à renoncer à venir se mêler aux quelque trois mille pré-

sidents directeurs généraux et responsables politiques attendus à Davos.

Le président populiste et climato-sceptique du Brésil, Jair Bolsonaro, va, lui, être sous les projecteurs. Il entend promouvoir « un Brésil différent, libre de toute attache idéologique et de la corruption généralisée ».

Il pourra se targuer d'une prévision de croissance meilleure que prévue (+2,5%, +0,1 point) qui ne reflète pas la tendance de l'ensemble de la région Amérique latine et Caraïbes pour laquelle l'institution de Washington ne prévoit plus que +2% (-0,2 point).

C'est que l'économie mexicaine a été révisée en forte baisse de 0,4 point à 2,1% sous l'effet d'un ralentissement des investissements privés tandis que la récession au Venezuela devrait être encore plus sévère qu'attendu. L'autre géant du continent, l'Argentine, qui bénéficie actuellement d'une aide du FMI, verra son économie se contracter cette année avant un retour de la croissance escompté l'an prochain.

Nestor N'Gampoula et AFP

« Mais la possibilité que les tensions refassent surface au printemps assombrit les perspectives de l'économie mondiale »

contre 1,9% précédemment. Et dans cette zone, l'Allemagne subit la plus forte révision en baisse (-0,6 point à 1,3%), suivie de l'Italie (-0,4 point à 0,6%) et de la France (-0,1 point à 1,5%). L'économie allemande pâtit

a poussé le président français, Emmanuel Macron, l'un des chouchous de Davos l'an dernier, à ne pas refaire le voyage cette année. Son absence est officiellement justifiée par un agenda « surchargé ».



Offre de poste : Assistant Administratif et Financier, République du Congo
Programme : Programme Forestier
Afrique centrale

Date de début : mi-février

Lieu du poste : Brazzaville, République du Congo

Le World Resources Institute (WRI) cherche un Assistant Administratif et Financier pour son équipe en République du Congo. WRI travaille en République du Congo depuis plus d'une dizaine d'années sur le développement des politiques, programmes, et systèmes de gestion de l'information sur les forêts et les ressources naturelles. Ses stratégies actuelles focalisent sur la gestion durable des forêts et le renforcement de l'aménagement du territoire au niveau national, surtout en travaillant avec les ministères ayant les forêts et aménagement du territoire dans leurs compétences.

L'Assistant Administratif et Financier apporte un appui pour assurer le bon fonctionnement et l'intégrité du bureau de WRI à Brazzaville selon les procédures internes de WRI. De ce fait, il est responsable de la gestion administrative, financière, comptable, et des ressources humaines pour l'équipe en République du Congo. Il travaillera sous la supervision du Chef d'Equipe et travaillera en étroite collaboration avec le Directeur des Opérations en Afrique centrale ainsi que l'ensemble de l'équipe de la République du Congo.

Responsabilités

L'Assistant Administratif et Financier exécute précisément les tâches suivantes :

Gestion financière et comptable :

- Elaborer le plan de trésorerie mensuel pour le bureau de WRI à Brazzaville ;
- Assurer un suivi régulier de l'exécution de dépenses prévisionnelles conformément au budget et au plan de trésorerie ;
- Saisir les données comptables et financières sur le logiciel de comptabilité SAGE ;
- Enregistrer les opérations comptables dans les livres comptables dans SAGE ;
- Suivre le traitement des divers paiements faits aux employés, fournisseurs ainsi qu'aux autres partenaires ;
- Contrôler les opérations bancaires ;
- Appuyer le Directeur des Opérations en Afrique Centrale à établir des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels ;
- Effectuer des tâches comptables diverses concernant les opérations quotidiennes et périodiques ;
- Effectuer le classement et l'archivage des pièces comptables et divers documents connexes de manière adéquate pour en faciliter la consultation et l'examen ;
- Faire les rapprochements bancaires ;
- Assurer la gestion de la petite caisse ;
- Appuyer l'équipe de WRI en République du Congo dans toute autre tâche relevant des finances et comptabilité suivant les

besoins et la disponibilité.

Administration :

- Participer à la préparation et l'organisation administrative, financière et logistique des missions de terrain ;
- Soutenir administrativement, si voulu, toutes les questions financières, fiscales et sociales ;
- Suivre l'état des stocks des équipements, matériels et fournitures ;
- Assister dans la préparation et l'organisation des réunions et ateliers y compris les correspondances avec les participants, le remboursement des dépenses, l'établissement et le suivi du budget, le matériel, le transport ;
- Apporter un appui logistique au personnel en provenance d'autres bureaux de WRI lors de leurs déplacements en République du Congo ;
- Apporter un appui dans la préparation des communications administratives à l'endroit des différents partenaires de WRI en République du Congo.

Qualifications

- Posséder au moins 3 ans d'expérience professionnelle a un poste similaire, une expérience dans une ONG internationale sera considérée comme un atout ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en gestion, administration, comptabilité ou finance ou un diplôme équivalent ;
- Parfaite connaissance du français parlé et écrit. Une connaissance de l'anglais

sera considérée un atout ;

- Maîtrise de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) Une maîtrise du logiciel SAGE sera considérée comme un atout ;
- Fortes compétences organisationnelles et de communication ;
- Excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, en particulier une approche de travail collaborative et coopérative ;
- Grande attention aux détails, bonne organisation de travail avec la capacité de prioriser entre demandes concurrentes ;
- Capacité à travailler de manière indépendante et proactive.

Comment postuler ?

Les candidats doivent faire parvenir leur candidatures (CV de maxi 3 pages avec des personnes références + une lettre de motivation qui démontre comment votre expérience correspond au poste ci-dessus) à l'adresse email wri-congobrazzaville@gmail.com afin que leur candidature soit prise en compte.

Rémunération

La rémunération sera proportionnelle à l'expérience et aux compétences.

Le poste est à temps plein.



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 / DURQuaP / 2019

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE URBAIN, DE REALISER L'ADRESSAGE ET D'ACTUALISER LA BASE DE DONNEES DES IMPOTS ET DES RECETTES MUNICIPALES DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-022BIS-SC-SFQ

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé de mettre en place un observatoire urbain, de réaliser l'adressage et d'actualiser la base de données des impôts et des recettes municipales dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à :

- Mettre en place l'Observatoire urbain dans chacune des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ;
- Réaliser l'adressage sur une zone d'extension de 5.665,2 hectares de la ville de Pointe-Noire ;
- Réaliser l'adressage sur une zone pilote de 4.984 hectares de la ville de Brazzaville ;
- Réaliser l'actualisation de la base de données relative aux impôts municipaux et du recouvrement des recettes des villes de Brazzaville et de Pointe-

Noire.

La mission doit concourir à la production des documents suivants :

- Rapports de mise en place des observatoires à Brazzaville et pointe Noire ;
- Plan d'adressage de la ville de Pointe-Noire ;
- Plan d'adressage de la ville de Brazzaville ;
- Rapports sur les données relatives aux impôts.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/ Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats

analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) » telle que décrite dans

les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 07 février 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement
Route de la Base militaire avec le
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -**

CRIMES ÉCONOMIQUES

Des preuves accablantes contre Jean Didier Elongo

Accusé de détournement de fonds publics, l'ancien directeur général du contrôle des marchés publics (DGCMP), qui a comparu le 21 janvier devant la Cour criminelle, a été quelque peu surpris des preuves présentées par les juges.

Après la suspension de l'audience suite à une exception de la défense évoquant un vice de procédure, le procès de Jean Didier Elongo s'est poursuivi à la Cour d'appel de Brazzaville avec l'enquête de personnalité et le fond du dossier. Enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, Jean Didier Elongo a été mis à mal par le premier président de la Cour d'appel, Christian Oba, rendant publique la lecture des pièces du dossier.

En effet, le dossier fait état de la création des chapitres quelques fois imaginaires dans la grille salariale à l'instant des rubriques « parents et ONG », « transports », « Tongo FC » et personnes extérieures qui touchaient mensuellement des sommes tournant autour de deux millions FCFA. L'autre pièce concerne le contrat de prestation de services passé entre la DGCMP et la société Equateur services dont il est le promoteur. Chiffré à six millions FCFA le mois, ce contrat prévoit la mise à disposition à la DGCMP des hôtes, gardiens et agents d'entretien. Des faits dont il a reconnu certains tout en réfutant d'autres.

« Je suppose que c'est une invention du directeur de l'administration qui est également chargé des finances. Je suis perplexe sur ma signature, c'est un scannage sur le contrat avec Equateur services. Je ne sais pas là où on a eu ce dossier, c'est ici que je le découvre », a lâché l'accusé qui



Jean Didier Elongo découvrant les pièces du dossier devant la barre/Adiac

pointe également du doigt la personne qui l'a remplacé, l'estimant vouloir à tout prix assurer cet intérim.

Du côté de la cour, l'on reproche également à Jean Didier Elongo d'être à la fois ordonnateur, comptable et contrôleur. Interrogé sur le nombre de travailleurs qui est passé de cinquante, selon le canevas tracé par la Banque mondiale (BM), à cent trente et

un, parfois cent cinquante, l'accusé s'en défend. « J'estime avoir réglé un problème des jeunes congolais ayant fini à l'université. C'est moi qui ai recruté tout ce monde. J'étais animé par l'esprit de servir et de création d'emplois. Si on me demande de recruter pour soulager les gens, je le ferai volontiers », a-t-il expliqué devant la cour, précisant qu'on ne peut pas être heureux

dans un environnement malheureux.

Les trois témoins devant la barre le 22 janvier

S'agissant du fonctionnement de la DGCMP, il a indiqué que depuis sa création, cette structure n'avait jamais reçu la dotation de l'Etat. Elle ne fonctionnait qu'avec 0, 5% d'avis de non-objection ou frais de rétrocession

issus du comité de trésorerie, des ministères et des conseils départementaux. Décryptant l'organigramme de cette administration affiliée au ministère des Finances, il a reconnu que le canevas de la BM qui arrêtait l'effectif des agents à cinquante n'avait pas prévu des chauffeurs et autres techniciens de sol. « J'ai pris beaucoup de jeunes sortis de l'université en prévision de la création des directions départementales. Pour ce faire, les émoluments prévus par la BM étaient colossaux. Par exemple, l'indemnité du directeur général était de sept millions FCFA et je l'ai réduit à cinq millions ; les directeurs centraux percevaient un million deux cent mille au lieu d'un million cinq cents mille prévu (...) », a-t-il fait savoir, rappelant qu'il faisait partie de la commission de réformes, chargée de l'élaboration du code des marchés publics.

Quant au licenciement des agents, il a déclaré qu'ils ont été mis dehors par celui qui assure actuellement l'intérim. Ils percevaient, a-t-il ajouté, leur salaire jusqu'en janvier 2018 avant son arrestation le 9 février de la même année. D'après lui, les montants perçus n'étaient plus les mêmes au regard de la situation économique difficile que connaît le pays.

Notons que la journée du 22 janvier est consacrée aux débats contradictoires avec la comparution des trois témoins dont le directeur de l'administration.

Parfait Wilfried Douniama

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO
 Un outil Industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DDS CARRÉ COLLE
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux



OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 9510773
 +242 05 529 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

VIE ASSOCIATIVE

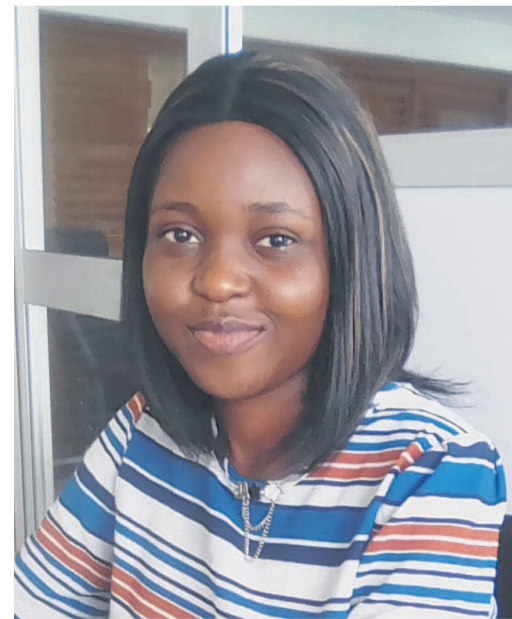
Le leadership féminin au cœur des actions de la Communauté anglophones des dames innovatrices

L'organisation féminine présidée par Bénit Dorcas Mbiakolo a décliné, le 18 janvier à Brazzaville à la presse, sa volonté de former de jeunes filles et des femmes en langue anglaise, dans les initiatives communautaires et le leadership.

La Communauté anglophone des dames innovatrices a mis en place plusieurs clubs de formation, réalisé plusieurs actions d'élan de cœur en direction des orphelinats, et est parvenue à organiser des actions pour activer les talents féminins.

« Cet apprentissage est plus centré sur les méthodes de leadership et le développement communautaire ainsi que le personnel pour que les femmes se réveillent. Nous voulons nous étendre en nous joignant à d'autres réseaux de femmes actives et entreprenantes pour bénéficier des appuis et financements afin de concrétiser nos autres projets. Nous travaillons pour trouver des collaborations avec les institutions nationales et internationales accréditées au Congo », a indiqué Bénit Dorcas Mbiakolo.

Très ultérieurement, la Communauté anglophone des dames innovatrices compte organiser une formation pour vulgariser son projet visant à soutenir les actions et œuvres engagées par les filles et femmes. Actuellement, plus de cent cinquante



Bénit Dorcas Mbiakolo, présidente de la Communauté anglophone des dames innovatrices/Adiac filles et femmes membres de cette communauté se recyclent régulièrement dans différents domaines innovateurs ainsi que plus de deux cents autres bénéficiant des formations gratuites en langue anglaise. Signalons que la Communauté anglophone des dames innovatrices existe depuis 2015.

Fortuné Ibara

DOUANES

Les déclarations d'importation soumises à une nouvelle réglementation

Dès février, les opérateurs économiques pourront effectuer les formalités de dédouanement en ligne, quarante-huit heures au moins avant l'arrivée du navire et vingt-quatre heures avant l'arrivée des marchandises concernant les autres modes de transport.

« Le ministère des Finances et du budget informe le service des douanes et les usagers de l'obligation de Déclaration préalable d'importation (DPI) à compter du 1er mars, pour toute importation de marchandises en République du Congo dont la valeur est supérieure ou égale à un million de francs CFA. Dès le 1er février, la DPI est soumise électroniquement sur le site douanes.gouv.cg », précise une note signée du ministre de tutelle, Calixte Nganongo. Cette nouvelle réglementation s'inscrit dans le cadre de la facilitation et de la dématérialisation des opérations douanières prévues par la Convention de Kyoto, à laquelle le Congo a adhéré en décembre 2017. « Les documents fournis pour la DPI sont : l'autorisation d'importation ou l'autorisation spéciale d'importation validée ; la facture finale ; le titre de transport et tout autre document requis pour le dédouanement », ajoute la même note de service. En effet, la DPI électronique est gra-

tuite. L'administration douanière est invitée à effectuer sa pré-vérification avant l'arrivée des marchandises en vue d'accélérer les procédures de dédouanement. La DPI validée par l'administration des douanes sera transmise électroniquement à l'importateur ou à son commissionnaire en douane agréé. Les données de la DPI validée seront alors utilisées pour la génération des déclarations d'importation sans saisie supplémentaire dans Sydonia World, un nouveau système informatique mis au point. La tutelle a, pour cela, promis d'organiser des sessions de formation à l'endroit de ses partenaires et usagers sur les modalités pratiques d'utilisation de la DPI électronique.

Quant aux commissionnaires en douane agréés et les importateurs, ils pourront soumettre leur demande de compte d'accès sécurisé au système e-douanes directement en ligne.

Fiacre Kombo

QUARTIER «MILLE LOGEMENTS»

Les occupants illégaux du module II sommés de déguerpir

Le conseil municipal de la commune de Kintélé, que préside Mensah Sassou N'Guesso, a exprimé le 19 janvier, à l'hôtel de ville de Brazzaville, sa volonté de faire partir les occupants anarchiques du second module des «Mille logements».

Les modules I et II des «Mille logements» avaient été construits pour reloger les familles sinistrées du drame du 4 mars 2012 provenant des quartiers Mpila, Ouenzé et Talangaï. Les affectations des familles ne concernent pas les maisons du module I, fortement habitées.

Par contre, au niveau du module II, les inciviques et anarchistes ont occupé ces maisons et se sont implantés. L'évidence des démarches atteste que plusieurs d'entre elles ont été vandalisées et d'autres servent de fonds de commerce aux individus et bandes mafieuses organisées, dont les poursuites judiciaires sont envisagées. Ces occupants illégaux, après avoir reconnu leur situation irrégulière, ont

sollicité la clémence du maire de Kintélé, afin que les mesures de grâce leur soient accordées. « L'opération vise plutôt le second module conformément à la note circulaire n°0015 du 17 janvier 2019 dans laquelle, il a été demandé, après enquête, aux occupants illégaux de libérer les cases sous peine de leur déguerpissement par la force publique », a indiqué la commune de Kintélé, lors d'une mise au point sur ce dossier.

Selon une autre source, le quartier Mille logements, module II, situé à Kintélé, serait devenu le refuge des bandits qui y perpétuent des actes de vol, de braquage et même de viols. Très récemment, les habitants aux alen-

tours ont lancé un appel aux pouvoirs publics, afin qu'ils prennent des dispositions pour vaincre l'insécurité et l'érosion qui se sont ouvertes et gagnent du terrain.

Signalons que l'administration a l'obligation d'appliquer les textes légaux. Le maire de Kintélé, en tant que dépositaire du pouvoir de l'Etat, sous l'autorité du préfet à qui il rend compte, a le devoir de protéger le domaine public, conformément à l'article 51 de la loi n°9-2004 du 26 mars 2004 qui dispose : « Le domaine public est la propriété de l'Etat. Il n'est pas susceptible d'appropriation privée. Il est insaisissable, inaliénable et imprescriptible ».

Fortuné Ibara

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE FAIRE UN ETAT DES LIEUX DU SERVICE DES STATISTIQUES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE N°001C/PDAC/2019

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des services d'un consultant chargé de faire l'état des lieux du service des statistiques du ministère en charge de l'agriculture.

Les personnes éligibles et qualifiées sont invitées à présenter leur dossier de candidature en vue de cette prestation.

Le candidat devra avoir :

- un diplôme d'enseignement supérieur (BAC+3 au moins) en statistique, sciences sociales, développement rural, agroéconomie, économie, gestion, démographie ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire de diagnostic ;
- de bonnes connaissances sur les opérations de collecte des données.

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Un prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et l'Emploi des Consultants publiées en janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés de cette mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 6 février 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE FAIRE UN ETAT DES LIEUX POUR LA REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE AGRICOLE N°002 C/PDAC/2019

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des services d'un consultant chargé de faire un état des lieux pour la réhabilitation des infrastructures de recherche développement, notamment en vue de la préparation du projet de transformation de l'agriculture en Afrique de l'Est et du centre (ECAAT).

Les personnes éligibles et qualifiées sont invitées à présenter leur dossier de candidature en vue de cette prestation.

Le candidat devra avoir :

- un diplôme d'enseignement supérieur (BAC+3 au moins) en agronomie, zootechnie, sciences vétérinaires, développement rural, agroéconomie, économie, sociologie, pédagogie, génie civil, gestion ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire ;
- de bonnes connaissances de l'outil informatique (Word, Excel).

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Un prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et l'Emploi des Consultants publiées en janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés de cette mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 6 février 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

CONSOMMATION

La foire «Djoka Pè Ouesso » aura lieu pendant les grandes vacances

L'annonce a été faite par le président du comité d'organisation de l'activité, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, également deuxième questeur de l'Assemblée nationale, au cours d'une conférence de presse tenue récemment à Brazzaville.

Rehaussée de la présence du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé ; du vice-président de l'Assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat ; du président de la Fédération congolaise de football (Féco-foot), Jean Guy Blaise Mayolas et d'autres personnalités de plusieurs secteurs, la conférence de presse a permis non seulement de dresser un brin d'histoire de la coupe du Cacao, d'annoncer la date de l'événement mais aussi de présenter le site internet de la foire foraine (fac/tw/you).

Fruit du travail d'une équipe dévouée à la cause culturelle, économique, sociale et sportive, le projet « Djoka pè Ouesso » ou « En route pour Ouesso » 2019, répond aux besoins de faire participer pleinement la jeunesse au développement culturel, touristique, économique et social mais aussi aux valeurs de paix, d'unité nationale et d'intégration sous-régionale.

Pour le président du comité d'organisation, « Djoka pè Ouesso » c'est un projet multisectoriel qui, à partir de juin de cette année, va mobiliser l'attention, le dynamisme de chaque jeune de la République. « C'est un rendez-vous que nous donnons à l'ensemble de la jeunesse de notre pays. Une manière de solidifier les liens

d'amour, de fraternité et de patriotisme des jeunes Congolais de tous les horizons, sans exception. Et ceci n'est possible que par le sport et la culture. D'où, il découle que le vivre ensemble ne doit pas être un slogan mais

de la République qu'il existerait un Congo du nord, face à un Congo du sud. Et la raison d'être de « Djoka pè Ouesso », c'est de briser cette perception erronée de choses ; démontrer à travers la culture et le sport que le Congo

Environ cent vingt jours de liesse

« Djoka pè Ouesso », c'est l'organisation d'un projet multidimensionnel qui va s'éclater en quatre activités. C'est un programme alléchant avec environ cent vingt

est une plate-forme pour toutes les activités qui y seront organisées. Tout au long de manifestation, sera retransmise la Coupe d'Afrique des nations de football Egypte 2019. Des jeux concours et formations pour la danse seront également au rendez-vous. A partir du 15 juillet, débutera la coupe du Cacao. Elle rassemblera les sélections de plusieurs départements, à savoir Plateaux, Cuvette ouest, Cuvette, Sangha, Likouala et le Pool (département d'honneur).

En août, il sera organisé la Semaine culturelle de la Sangha. Au cours de celle-ci, les natifs de ce département mettront en exergue leur culture culinaire. Les invités et autres participants à la foire foraine « Djoka pè Ouesso » goûteront des mets comme « péké », « ndjak », ... et des boissons à vertus thérapeutiques.

Toujours courant le mois d'août, il se tiendra une session de formation sur le devenir de la culture de la Sangha. Le tourisme sera de la partie avec des visites du Mont Nabemba, du parc Odzala-Kokoua, Nouabalé-Ndoki, du site de Mbirou, etc. En septembre, le dernier mois de la foire qui cadre avec les préparatifs de la rentrée scolaire connaîtra l'organisation d'une foire scolaire avec des réductions en faveur des parents d'élèves.

Bruno Okokana



Les invités à la conférence de presse

une vaste pratique, une ouverture vers les autres enfants de la République », a déclaré Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Puis il a déploré le fait que les politiques ont construit dans la conscience collective des enfants

est un et indivisible. Cette édition qui débutera en juin pour prendre fin en septembre est une manière de brasser les cultures et les sportifs des différentes localités du Congo.

jours d'intenses activités dans la Sangha avec la population de sept départements du Congo et un du Cameroun. L'événement va commencer en juin, à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, par une kermesse qui

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE FAIRE UN ETAT DES LIEUX EN VUE DE L'APPUI AUX ELEVES DES ECOLES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE N°009 C/PDAC/2019

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations d'un consultant chargé de faire un état des lieux en vue des modalités d'appui aux élèves des écoles de l'enseignement supérieure et professionnel agricole retenues dans l'accord de financement relatif au PDAC.

Les personnes éligibles et qualifiées sont invitées à présenter leur dossier de candidature en vue de cette prestation.

Le candidat devra avoir :

- un diplôme d'enseignement supérieur (BAC+4 au moins) dans un domaine agricole, pédagogique ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire (y compris en équipe) ;
- une connaissance des questions d'enseignement agricole et/ou d'assistance aux élèves et étudiants d'au moins un pays d'Afrique sub-saharienne.

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Un prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et l'Emploi des Consultants publiées en janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés de cette mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 6 février 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88, E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI**

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTER POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE PROPOSER UN MODE OPERATOIRE EN VUE DE L'APPUI DU PDAC POUR L'ACCES A L'EAU, A L'ELECTRICITE ET AUTRES INFRASTRUCTURES N°010 C/PDAC/2019

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations d'un consultant chargé de proposer un mode opératoire en vue de l'appui du PDAC pour l'accès à l'eau, l'électricité et autres infrastructures.

Les personnes éligibles et qualifiées sont invitées à présenter leur dossier de candidature en vue de cette prestation.

Le candidat devra avoir :

- un diplôme supérieur (BAC+4 au moins) dans un domaine agricole (agronomie, développement rural, agroéconomie, économie, gestion, aménagement et autres), génie rural ou équivalent ;
- avoir réalisé au moins une mission similaire, y compris en équipe ;
- une bonne connaissance des infrastructures rurales.

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Un prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et l'Emploi des Consultants publiées en janvier 2011 révisées en juillet 2014.

Les termes de référence détaillés de cette mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le mercredi 6 février 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88, E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le
**Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI**

DESTRUCTION DE L'ENVIRONNEMENT

La société Agil mise en demeure

La décision a été prise par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, après avoir constaté, le 19 janvier, les dégâts orchestrés par la société dans les villages de la sous-préfecture de Kellé, dans le département de la Cuvette ouest.

La ministre du Tourisme et de l'environnement vient d'effectuer une mission de travail à Kellé et Ewo, dans le département de la Cuvette ouest, après avoir été informée, par le biais des associations des dégâts causés sur l'environnement par la société d'exploitation minière Agil. Il a été, en effet, dénoncé la pollution des sols, des eaux, de l'air,

« Cette société a empêché à la population de bénéficier d'eau pour boire et se laver. Cela est inacceptable. Nous réalisons qu'il y a une forme de compromission avec la force publique qui garde dix-neuf sites avec des rétributions. C'est inacceptable.... »

nous puissions vous expliquer ce que nous comptons faire pour réagir très rapidement dans le respect des procédures, dont l'État est seul garant », a indiqué la ministre à la population de Kellé, au cours d'une séance interactive.

A tour de rôle, les habitants de Kellé ont pris la parole, demandant à l'État de condamner la société Agil qui a tout détruit, invitant la ministre à toucher du doigt la réalité. *« Nous voulons savoir d'où est venue cette société et quelles sont ses missions. Les sociétés qui travaillaient ici avant elle ne se sont pas comportées de la même manière. Nous ne voulons plus d'Agil ici à Kellé. Elle ne nous laisse pas de bons souvenirs sinon que la destruction. Et chaque fois, elle nous affirme toujours que le président de la République a dit... »*, ont rapporté les différents intervenants. Répondant à ces interventions, Arlette Soudan-Nonault a rappelé la procédure, expliquant que pour qu'une entreprise s'installe dans le pays, elle doit au

provoquant des dégâts sanitaires que la population appelle « Nkwaka-nzoka », c'est inacceptable, a-t-elle déclaré.

Cent cinquante ruisseaux détruits sur trente-six sites

A la recherche de l'or, la société Agil Congo, comme un éléphant dans un magasin de porcelaine, a tout détruit sur son passage. Au village Nguingoli, à 29 km, la population a perdu sa source d'eau (la denrée est souillée), le bois y compris. Il en est de même pour les sites d'Andoubi, au village Akamou (31 km). Cent cinquante ruisseaux environ sur trente-six sites ont été abîmés. Les habitants n'ont plus d'eau ni pour boire ni pour se laver. Ils souffrent tous d'une maladie appelée « Nkwaka Nzoka ». Le site d'Andoubi 2 est, quant à lui, détruit entièrement et abandonné au mépris des lois de la République. Longomba, un autre site au village Otsouadzoko, à 40 km de Kellé, est le plus grand chantier qui a connu une vaste destruction.



La ministre indignée face au scandale causé par Agil/Adiac

s'est indignée Arlette Soudan Nonault.

L'article 45 mis en application

Au terme de sa visite à Kellé et Ewo, la ministre du Tourisme et de l'environnement s'est entretenue avec les responsables de ce département, au premier plan le préfet. La réunion a porté, entre autres, sur la suspension de l'exploitation minière par la société Agil qui a pollué, asséché, contaminé les sources d'eau au grand mépris des administrateurs. Au regard de la destruction environnementale ainsi causée, la ministre a pris l'option de la mise en demeure, en conformité avec l'article 45 de la loi sur l'environnement. Cet article stipule : *« Lorsqu'une installation classée rangée dans l'une*

d'agrément et si ces procédures administratives ne sont pas maîtrisées, l'on se retrouve avec une société qui n'a pas de tête, tel est le cas d'Agil. Or, il se trouve que cette société n'a jamais reçu un certificat de conformité qui est le premier document officiel délivré par le ministère du Tourisme et de l'environnement.

« Cette société a empêché à la population de bénéficier d'eau pour boire et se laver. Cela est inacceptable. Nous réalisons qu'il y a une forme de compromission avec la force publique qui garde dix-neuf sites avec des rétributions. C'est inacceptable. S'il y a compromission, il faut sanctionner les auteurs. Et tout le monde dit avec autant de liberté et de légèreté, le président de la République a dit ceci. Est-ce le président qui dit qu'il faut tuer la population ? J'ai instruit le préfet de la mise en demeure de cette société. Je vais vous écrire officiellement par le biais du ministre de l'Intérieur », a-t-elle déclaré.

Enfin, la ministre a instruit l'inspection générale de l'environnement et celle du développement durable ainsi que celle du tourisme de monter le dossier qui va amener à la restauration qui passe d'abord par l'audit environnemental. Agil a le devoir de payer des frais d'audit. Ensuite, il y aura des pénalités, conformément aux articles 68, 71, 73, 75. Tout comme l'article 33 qui stipule *« Toute personne imputable d'un acte de pollution de l'eau doit payer les dommages qui en résultent »*. Il en est de même pour les articles 34, 37, ... du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement.

Bruno Okokana



L'un des ruisseaux détruits./ (Adiac)



La destruction de l'eau par la société Agil (Adiac)

la déforestation aggravée, la mise en péril de la faune et de la flore. *« Là où il y a problème, nous sommes là pour trouver des solutions. Le plus important pour nous, ce sont des constats qui sont faits. Parce que dès qu'il y a constat, ça veut dire qu'on a trouvé le problème... Je suis venue vous écouter et échanger avec vous pour que*

préalable remplir le cahier des charges. Dans le cas d'espèce, c'est son ministère qui donne l'autorisation au vu de l'étude d'impact environnemental mais voici trois ans, elle n'a jamais signé le certificat permettant à Agil de mener une quelconque exploitation dans le district de Kellé. Curieusement, cette société est en train de tout détruire,

« Je ne sais pas à qui profite cette exploitation qui dégrade et tue la population. Après, on met tout sur le dos du président de la République. Ce n'est pas possible, c'est inadmissible. Nulle part au monde, on n'a vu ça. Aucun cours d'eau ne coule. Ce sont des Congolais qui travaillent pour ces gens-là. Ceux-là même qui tuent les Congolais. C'est inqualifiable »,

des deux catégories d'activités classées est exploitée sans l'autorisation requise par la loi, le ministre chargé de l'environnement met l'exploitation en demeure, soit d'en arrêter le fonctionnement, soit de régulariser sa situation en déposant une demande d'autorisation dans les plus brefs délais. »

La ministre a expliqué aux cadres les procédures d'obtention

TOURISME

Des véreux demandent de l'argent pour accéder au site des Cataractes

Certains citoyens mal intentionnés exigent aux visiteurs de payer pour avoir accès au site touristique pourtant fermé pour travaux d'aménagement.

A quelques mètres d'accès au site touristique des Cataractes, deux bambous en forme de croix annoncent le passage interdit aux véhicules. Le dispositif indique, par ailleurs, aux piétons que le passage ne se fait plus comme avant. Il faut payer pour accéder au site touristique. L'initiative est née de l'imagination des citoyens mal intentionnés décidés à se faire des poches. A dire vrai, le site des Cataractes avait, en effet, été momentanément fermé

par le ministère de tutelle pour travaux d'aménagement qui sont d'ailleurs en cours. Certains visiteurs découvrent l'information en arrivant sur les lieux. Comme des vigiles éparpillés, quelques jeunes accourent après eux exigeant des sous afin de faciliter l'accès au site par des voies détournées. Il est en tout cas nécessaire de redoubler de vigilance et prendre des mesures appropriées pour mettre fin à ce genre de pratiques.

En rappel, le 9 septembre 2018, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a effectué une descente pour faire un état des lieux du site touristique des Cataractes occupé anarchiquement par des commerçants, casseurs de pierre et vendeurs de sable de construction sans respect de la notion de protection de l'environnement. En juin 2014, le gouvernement congolais avait annoncé l'aménagement de ce site. Un com-

plexe touristique de haut niveau devrait sortir de terre, avec une galerie d'objets d'art et un hôtel cinq étoiles. Le site devrait ainsi se débarrasser de son statut de sanctuaire de prostitution et de banditisme d'antan. Ouvert aux visiteurs nationaux et internationaux depuis 1985, le site des Cataractes du Djoué est un lieu touristique, de détente, de loisirs, d'escalade de rochers où les touristes contemplant la beauté du majestueux fleuve

Congo et sa mythique "Île du diable". Il est limité au nord par le Djoué, au sud par le quartier Mafouta, à l'ouest par les rapides du fleuve Congo et à l'est par le quartier Cataractes. Le site est placé sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'environnement qui a lancé les travaux d'aménagement afin de le moderniser, le rendre plus attractif et le faire participer activement à la diversification de l'économie.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Les pluies diluviennes font l'objet d'une réflexion

A la suite de l'averse du 5 au 6 janvier à Pointe-Noire, une rencontre a réuni, le 21 janvier, sous l'égide de Jean François Kando, maire de la ville, les maires d'arrondissement, les chefs de quartier et les représentants de la force publique.

La ville de Pointe-Noire connaît, ces dernières années, des inondations sans précédent. La pluie du 5 au 6 janvier a provoqué des inondations, des érosions et des dégâts matériels dans de nombreux quartiers. Cette situation est la conséquence d'un certain nombre de comportements, notamment l'occupation anarchique des lits mineurs des rivières par des citoyens inciviques ; le remblayage des zones marécageuses qui servaient de bassins de rétention des eaux pluviales avant leur écoulement vers la mer par certaines sociétés et propriétés privées ; l'utilisation des cours d'eau comme dépotoirs par certains habitants, etc.



La tribune officielle

Pour éviter de nouvelles catastrophes lors des prochaines pluies, plusieurs actions urgentes sont envisagées par la mairie, à savoir établir une cartographie des zones critiques rivière par ri-

vière, en précisant l'intensité du phénomène (par exemple, pont sur l'avenue Maloango, pont de Bakadila et celui de la case du parti sur l'avenue Félix-Tchicaya) et fixer leur priorité pour une fu-

ture prise en charge dans le cadre des solutions à donner ; actualiser et vulgariser la cartographie des occupations anarchiques des emprises des exutoires naturels ; sensibiliser la population rive-

raîne à travers les médias, les responsables d'association et les politiques, négocier avec les entreprises de génie civil pour la mise à disposition du matériel adéquat, maintenir et intensifier les opérations de curage des caniveaux à travers la ville et autres. Jean François Kando a fait savoir que la pluie du dimanche a été inédite et toute la ville était totalement dans l'eau. « La Constitution du 25 octobre 2015 dispose, en son article 53, que les biens de l'Etat sont sacrés, les biens du domaine public sont inaliénables, incessibles, imprescriptibles et insaisissables. Tout citoyen a le droit de les respecter et de les protéger. L'article 5 de la loi n°9-2004 du 26 mars 2004, portant code du domaine de l'Etat, stipule que les eaux et les ressources naturelles du sol et du sous-sol marin, fluvial et terrestre font partie intégrante du domaine public », a-t-il signifié.

Faustin Akono

SANTÉ

Le personnel édifié sur la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence

Une session de sensibilisation à l'égard du personnel médical a été organisée le 18 janvier par l'ONG Azur développement, au CSI Madeleine-Mouissou de Pointe-Noire, dans le cadre du projet « Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises ».

Le focus a eu pour but de sensibiliser le personnel de santé à la prise en charge des femmes et enfants victimes de violences, la lutte contre la stigmatisation des femmes séropositives, le fonctionnement du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence ainsi que la collaboration entre centres de santé intégrés (CSI), les hôpitaux et les organisations de la société civile impliquées. Animé par le Dr Roch Doukaga, gynécologue obstétricien, chef de service à l'hôpital de base de Tié-Tié, et Aubin Djondo Kendé, directeur départemental des droits humains et libertés fondamentales de Pointe-Noire, ce focus a été un haut lieu d'échange et de partage visant à améliorer les connaissances et la compréhension des agents de santé sur la prise en charge médicale des femmes et enfants victimes de violences et de développer une collaboration entre CSI, les hôpitaux et les organisations de la société civile impliquées dans l'action. Selon le Dr Roch Doukaga, la prise en charge d'une victime de violences sexuelles a pour principal objectif d'optimiser l'accueil psycho-médico social, de permettre un examen initial parfait avec le recueil d'éléments contribuant à l'obtention de preuves médico sociales pour permettre à la justice une meilleure efficacité sans nuire physiquement ni psychologiquement à la victime.

En s'appuyant sur la loi n° 30 -2011 du 3 Juin 2011 portant lutte contre le VIH/sida et protection des droits des personnes vivant avec cette maladie, Aubin Djondo- Kengué a dit : « La stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida sont objectivement perçues comme des défis à relever du fait qu'elles font obstacle à leur accès aux soins. Par delà, il s'agit de grandes difficultés auxquelles les organisations de lutte contre le VIH/sida sont en proie pour ce qui est du dépistage de l'éducation et de l'administration des traitements antirétroviraux. Pour résorber ce phénomène et améliorer l'accès aux soins de santé de ces personnes cibles, une étude préalable nécessite d'être menée sur les types de stigmatisation et de discrimination, leur ampleur, leur manifestation et leur impact dans la vie des personnes vivant avec le VIH/sida ».

À la fin de la session, une brève présentation du fonctionnement du guichet unique d'assistance aux femmes et enfants victimes de violence a été faite par Azur développement qui a édifié l'auditoire sur l'accompagnement psychologique, juridique et judiciaire offerts par le guichet unique.

Hervé Brice Mampouya

RUGBY

Le club Barbare impose sa suprématie face à Congalie rugby club

Les deux meilleurs clubs de Pointe-Noire se sont affrontés, le week-end dernier, en match amical au stade d'Eni, dans le cadre des préparatifs du championnat national de la discipline prévu en février. Au terme de ce derby, le club de rugby Barbare l'a emporté face à l'équipe du centre de formation Congalie rugby, 28 à 0.



Un extrait du match Barbare/Congalie rugby club

Organisé par le club Barbare, une équipe qui regroupe les joueurs de plusieurs nationalités dont les Congolais, les Belges, les Français, les Italiens et Camerounais vivant dans la ville océane, le match a égayé les supporters qui ont fait le déplacement du stade, le 19 janvier dans la soirée.

En effet, les deux équipes ont tenu le public en haleine pendant plus de trente-cinq minutes de jeu sans marquage. C'est à cinq minutes de la fin de la partie que Raphael Ellul a mis fin au suspense en donnant l'avantage à son club Le Barbare à la mi-temps. A la reprise, les Barbares, physiquement présents dans les duels, ont maintenu le tonus et aggravé le score, 28 à 0 à la fin de la rencontre.

A l'issue du match, Junior Djeutsa s'est félicité de leur victoire. « Il y a évolution dans le rugby congolais. Personnellement, je n'ai pas reconnu l'équipe de Congalie rugby club qui a résisté devant les Barbares pendant plus de trente minutes avant de céder. Et nous avons tenu bon avec quatre essais et trois transformations, soit 28 à 0 », a indiqué Junior Djeutsa qui promet de faire une bonne prestation au championnat national prévu entre les mois de février et mars et dont le lieu reste à déterminer.

De même, l'international congolais Medy Niombi,

troisième ligne du club Le Barbare, a souligné que le rugby congolais était en pleine évolution. « Au championnat de rugby à sept de la Région centre à Burundi, le Congo avait occupé la troisième place sur quatre pays et maintenant que nous passons au rugby à quinze, je pense que le rugby congolais évolue. Mais, avant le championnat, nous allons poursuivre notre préparation à Libreville, au Gabon, où nous allons jouer deux matches amicaux avec les clubs de ce pays pour jauger encore notre niveau », a-t-il ajouté.

De son côté, Beauclair Mouassissa, secrétaire général de la Fédération congolaise de rugby et cadre de Congalie rugby club, a apprécié le niveau du jeu. « C'était un grand match dans l'ensemble après deux semaines de reprise des activités. La discipline n'est pas encore totalement en forme mais nous nous attelons pour la maintenir. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle la fédération organise d'ici peu son championnat national. Nous sommes à la recherche des sponsors pour vulgariser le rugby dans tous les départements », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

COUPE DE LA CAF

Les trois adversaires de l'AS Otoho sont marocains

Logé dans le groupe A, le représentant congolais en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) a pour adversaires Hassania Agadir, RS Berkane et la Raja de Casablanca.

L'adversaire le plus redoutable de l'AS Otoho est sans nul doute le Raja de Casablanca, vainqueur de la Coupe de la CAF 2018, finaliste de la coupe du monde des clubs (2013), trois fois vainqueur de la Ligue africaine des champions (1989, 1997, 1999). Mais ce n'est pas parce que RS Berkane et Hassania Agadir n'ont pas un grand palmarès au plan continental qu'il faut les minimiser. AS Otoho, qui vient d'intégrer les poules pour la première fois en deux participations en compétitions africaines, ne se présentera pas en victime résignée. « Notre objectif est d'aller le plus loin possible dans cette compétition », a déclaré le président actif du club congolais, Olanué-Mo. Maintenant que les adversaires de la phase de poules sont connus,



As Otoho célébrant sa qualification en phase de poules

il faut mieux se préparer pour passer à l'acte. AS Otoho a obtenu sa qualification à cette étape de la com-

pétition malgré sa défaite 0-2, le 20 janvier, face à Kampala City en terre ougandaise. Au match aller, disputé une se-

maine avant, le représentant congolais l'avait emporté par 3-0. L'avantage du score à domicile a pesé sur l'ensemble

des deux rencontres en faveur de l'AS Otoho. Pourtant, le club congolais peine jusque-là à relever le défi de remporter un match à l'extérieur. Cette saison, les poulains d'Alou Badra ont disputé trois matchs à l'étranger. Ils ont perdu deux et concédé un nul. Ce défi qui reste entier sera peut-être relevé dans la phase de poules.

Les autres groupes

Groupe B : Etoile du Sahel (Tunisie), Enugu Rangers (Nigeria), Salitas (Burkina Faso), Club Sportif Sfaxien (Tunisie).

Groupe C : Zesco United (Zambie), Asante Kotoko (Ghana), Al Hilal (Soudan), Nkana FC (Zambie).

Groupe D : Gor Mahia (Kenya), NA Hussein Dey (Algérie), Petro Atletico (Angola), Zamalek (Egypte).

Rominique Makaya

COOPÉRATION

La CEEAC et l'Unicef planchent sur la situation des enfants

La plate-forme bipartite de suivi du partenariat CEEAC-Unicef a organisé sa deuxième réunion le 18 janvier à Libreville, au Gabon, pour valider le rapport d'activités de la mise en œuvre du plan d'actions 2019-2020.

Les travaux ont été précédés par un tête-à-tête entre le secrétaire général adjoint de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) en charge du département Programmes, budget, administration et ressources humaines, l'honorable Tabu Abdallah Manirakiza, et le directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Gilles Fagninou. Les deux institutions ont échangé sur la situation des enfants, les moyens de les sortir de l'ornière en intensifiant les processus d'enregistrement des naissances et de vaccination. Des statistiques effarantes ont étayé l'allocution du directeur adjoint de l'Unicef, raisonnant comme un appel à la prise de conscience des dirigeants et un réveil des pouvoirs somnolents de la population de la région d'Afrique centrale.

Les participants ont planché sur les perspectives de coopération entre la CEEAC et l'Unicef à la lumière du processus de réforme institutionnelle actuellement en cours à la CEEAC. Le plan stratégique de l'Unicef pour l'Afrique de l'ouest et du centre ainsi que le rapport de la réunion des experts et le plan de travail 2019-2020 ont été à l'ordre du jour de cette rencontre.

Le secrétaire général adjoint de la CEEAC a exprimé la détermination des dirigeants de cette organisation à renforcer la coopération avec l'Unicef. Pour sa part, le directeur régional adjoint de l'Unicef a réaffirmé sa ferme volonté à accompagner la CEEAC dans la mise en œuvre de sa politique visant à améliorer les conditions de vie des enfants, leur épanouissement et leur protection, pour une Afrique centrale où la situation de l'enfant occupe une place de choix. « La coopération entre nos deux institutions est appréciable mais, les potentialités de nos experts et décideurs sont encore insuffisamment explorées... alors mettons-nous à l'ouvrage », a déclaré Gilles Fagninou.

La CEEAC et l'Unicef mettent au centre de leurs préoccupations, la situation des enfants et des couches les plus vulnérables de la population.

Yvette Reine Nzaba

CINÉMA

Les travaux de la salle Canal Olympia achevés à Brazzaville

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, accompagné du maire de la ville, Christian Roger Okemba, a visité le 18 janvier la salle de spectacle construite dans le troisième arrondissement, Poto-Poto, pour se rendre compte de la finalisation du chantier.

Les deux autorités, accompagnées de la délégation de la filiale de Vivendi, ont visité la salle de cinéma, le podium de spectacle, le lobby et les autres compartiments de l'infrastructure immobilière.

La salle de CanalOlympia rappelle deux marques phares qui associent la richesse des contenus de Canal+ et l'expertise de la mythique salle parisienne, l'Olympia. La filiale Vivendi compte développer le premier réseau de salles de cinéma et de spectacles en Afrique et participer ainsi à la création de nouveaux lieux de vie dédiés au divertissement et à la culture sur le continent africain, en général, et au Congo, en particulier.

« Les travaux de construction sont terminés. Nous sommes satisfaits parce que Brazzaville vient d'avoir une salle de cinéma aux normes. C'est bien pour notre ville capitale et pour la culture congolaise. Cette salle est, en d'autres termes, la relance du cinéma dans notre pays », a indiqué le ministre Dieudonné Moyongo.

Plus de trois décennies passées, les Brazzavillois et Ponténégrins ainsi que les habitants de la sous-préfecture d'Oyo n'ont plus de salles de cinéma. Ainsi, la créa-



Une vue extérieure de la salle/Adiac

tion des salles CanalOlympia va permettre la production des artistes locaux et leur rayonnement en Afrique.

« Nous sommes très heureux car, le travail est fini et les Brazzavillois vont se réjouir d'avoir une salle de cinéma. Chaque soir, les enfants et nous-mêmes trouverons un endroit précis pour nous distraire. Cette salle est une fierté pour la mairie de Brazzaville », a déclaré Christian Roger Okemba.

A terme, Canal Olympia souhaite jouer un rôle important de la vie culturelle sur le continent. Pour ce faire, les salles CanalOlympia feront la part belle à toutes les expressions artistiques : projections de films, concerts d'artistes locaux et internationaux, stand-up, conférences, rencontres. Elles seront ainsi des lieux d'émulation créative.

« Il n'y avait plus de salle de cinéma à Brazzaville. Grâce à ce par-

tenariat, on a une salle moderne et on repart là sur de nouvelles bases. Mais ça ne suffit pas, parce qu'il faut avoir d'autres salles et c'est ce que nous verrons avec d'autres partenaires. Les villes de Pointe-Noire et Oyo bénéficieront aussi de salles de même standing », a expliqué le ministre de la Culture.

Le responsable de la salle a indiqué également que les espaces CanalOlympia peuvent être loués pour des événements privés, que ce soit dans la salle de cinéma de trois cents places et/ou sur la scène extérieure pour six mille places environ. Les locations peuvent se faire la matinée ou la journée, selon les besoins. Certaines projections de film peuvent également être privatisées.

Les Brazzavillois sont dans l'attente imminente de l'inauguration de cette salle de cinéma et de spectacle.

Fortuné Ibara